

Calendrier de rattrapage

Les directeurs de l'éducation de wilayas ont été chargés d'établir un calendrier de rattrapage pour les classes accusant un retard en raison de la grève des enseignants du primaire. Les enseignants ont été invités à participer à partir de cette semaine à la préparation de nouveaux horaires de travail en collaboration avec les inspecteurs de l'éducation.



Fausses adresses

Les adresses fausses ou incomplètes écrites sur les permis de conduire constituent un véritable frein à la collecte des amendes. Le ministre de la Justice s'en est plaint face aux walis réunis la semaine dernière à Alger. Zeghmati appelle à plus de rigueur et de précision dans la transcription des adresses.



En attendant le site

Si le Président Tebboune se distingue par une communication débordante, ce n'est pas le cas de ses services à charge de ce volet. Malgré l'effectif pléthorique d'une direction de la communication, mené par un conseiller au rang de ministre en plus, la présidence reste, paradoxalement, la seule institution qui n'a pas, ou plus, un site officiel propre à elle.



Un jour, un sondage



Êtes-vous d'accord avec la décision du Président Tebboune de décréter le 22 février Journée nationale fériée ?

OUI NON Sans opinion

Ressentez-vous une amélioration en matière de disponibilité du lait en sachet ?

Résultat

Oui :	Non :	Sans opinion :
33,52%	49,94%	16,54%

Le dessin de Karim



SOIT DIT EN PASSANT

La rue, inusable, raconte ses rêves !

On parlera longtemps encore de cette Algérie qui, un matin, est sortie de sa torpeur et a appelé à la résurrection des siens, au réveil de ses enfants où qu'ils soient ! Et ses enfants ont répondu présent.

Des choses, tellement émouvantes, auront été dites et le seront encore, à propos de ce peuple infatigable qui puise son énergie dans l'amour impérisable qu'il porte à la mère patrie. Pendant des décennies, on aura manipulé et ses émotions et ses certitudes, en lui racontant qu'un ennemi extérieur menaçait la stabilité de cette dernière.

Régulièrement, on lui en a inventé un. Parfois le même, parfois différent et

souvent non identifiable. Ils étaient ainsi nombreux et variés mais ils nous menaçaient pour les mêmes raisons. Et tout le monde, ou presque, a marché.

La préoccupation a fait le nécessaire ! Comme si l'on n'avait pas d'autre choix que celui de rester sur ses gardes et de ne faire que cela ! Se tenir prêt à contrer un adversaire, souvent virtuel. Et puis, il y a eu le terrorisme ! Plus de dix années de barbarie sanglante se sont chargées, en décimant en partie le pays, de donner toutes les raisons d'être à une administration injuste envers les siens. Plus de dix années durant lesquelles des chefs assassins ont semé la terreur, partout à

travers le territoire. Des sauvages auxquels il a été interdit à leurs survivants, réconciliation nationale imposée oblige, de faire le moindre reproche, sous peine de poursuites judiciaires.

De sinistres violeurs/égorgeurs du GIA, élevés, plus tard, par un Bouteflika plus magnanime envers eux que disposé à panser les blessures d'un peuple profondément endeuillé, au rang d'hommes d'affaires ! La rue algérienne aurait-elle le feu sacré ? Elle qui vivait à la marge et était quasi invisible jusqu'à il y a un an a gagné en vitalité.

De cette vitalité, qui aurait le courage de douter ? Si elle impose que l'on ne se détourne pas des problèmes

Par Malika Boussof
malikaboussof@yahoo.fr

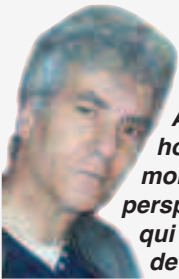


qu'elle pose et qui sont des sujets de tension récurrents, peut-être renoncera-t-on à lui faire payer ce réveil qui inspire ce qui s'opère ici et là ? En tout état de cause, désormais, il y aura toujours un moment où la rue dira stop !

M. B.

Constances

Les 4 samedis

Slimane Laouari
laouarisliman@gmail.com

A tout seigneur tout honneur. La semaine a été moins pénible. Avec la perspective d'un week-end qui va sanctifier une année de Hirak, il y avait de quoi de donner aux Algériens plus de détermination militante et, pourquoi pas, plus d'enthousiasme festif. Et comment ! Cinquante-deux semaines d'un pays réinventé et d'un peuple revenu de tout, cinquante-deux semaines où tout est redevenu possible, cinquante-deux semaines et autant de victoires sur la peur. Une année où on a regardé ensemble dans la même direction, une année où on s'est regardé dans les yeux, une année où on n'a pas baissé les yeux. Une année, des millions de fulgurances et puis ce vendredi un peu spécial. Vraiment spécial.

La semaine a été pénible et elle peut jouer les prolongations. Le ciel est dramatiquement sec, les récoltes et les élevages sont en péril et les barrages en net déclin et ça n'a pas l'air d'inquiéter outre mesure ceux qui sont payés pour ça. Les autres peuvent se lamenter mais comme ils ne peuvent rien faire, ils vont faire... comme d'habitude. Il y a pourtant des inquiets : les éleveurs, les agriculteurs, les forestiers petits producteurs de l'autosuffisance ou simplement ceux qui se soucient de leur environnement naturel. Ceux-là, ils sont inquiets mais ils n'ont pas la parole. Bien sûr, ce n'est pas une censure politique mais c'est peut-être... plus grave. A-t-on déjà vu un pays aussi gravement menacé par la sécheresse - qui est déjà là à en parler aussi peu ?

La semaine a été pénible. Avec cette histoire d'Ooredoo, c'est la preuve que la communication présidentielle, telle que conçue, n'est pas un exemple de réussite. Contrairement à ce que semblaient suggérer les premières mesures en la matière, la centralisation de l'information, la source à « guichet unique », et la... dissuasion par la rigueur de la sanction ne sont pas ce qu'il y a de plus efficace et de plus productif en matière de communication. Cette semaine, ça n'a pas dissuadé grand monde, même pas les chaînes de télévision qui « avaient » la primeur de l'information sur ces questions-là et dont on a peut-être dit un peu trop vite qu'elles vont pâtir avec le nouveau dispositif. On fait quoi, maintenant ? On sanctionne ou on se met à communiquer sérieusement ? Mais avant de communiquer, il faudra d'abord intégrer qu'une fois la liberté de la presse bien intégrée, tout le reste suivra. Et que sans ça, tout est dérisoire !

La semaine a été pénible. Il y a des choses qui peuvent passer sans qu'on s'y arrête spécialement, avant de nous rendre compte de l'énormité de ce qu'on vient de vivre. Le procès du général Hamel en fait partie. Vous vous rendez compte ? Le puissant patron de la police nationale, qu'on nous présentait tour à tour comme un exemple d'intégrité ou son contraire, est en prison, devant les tribunaux et répondant d'accusations à n'en plus finir, lui et sa famille, vous réalisez ou on doit vous secouer ?

S. L.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L'AFFIRME :

«Le Hirak a sauvé l'État national de l'effondrement»

Pour le président de la République, le mouvement populaire du 22 février qui boucle, aujourd'hui samedi, son premier anniversaire, constitue un «phénomène salutaire» pour l'État national notamment, qu'il a, selon lui, sauvé d'un «effondrement» certain, non sans avertir quant à des «tentatives» de son «infiltration».

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Le président de la République multiplie les sorties médiatiques avec l'objectif évident d'expliquer au mieux sa démarche, ne négligeant pratiquement aucun sujet. Il a, dans ce cadre, accordé pas moins de trois entretiens, le premier, qu'il veut périodique, à des représentants de médias nationaux, le second à la chaîne de télévision Russia Today et le troisième au quotidien français *Le Figaro*. Des sorties qui ont été l'occasion pour le chef de l'État de réitérer son «admiration» pour le mouvement populaire en cours dans le pays depuis exactement une année.

Abdelmadjid Tebboune a, dans, ce cadre, affirmé que le Hirak, dont le premier anniversaire a été célébré, hier vendredi, à l'occasion de son 53e épisode et aujourd'hui samedi, était, un «phénomène salutaire», voire «béné» qui a, selon lui, préservé le pays d'un «effondrement total de l'État national», synonyme, a-t-il ajouté, de «l'effondrement de toutes ses institutions» vu que «toutes les données laissaient présager un tel scénario».

Un «complot déjoué par la grâce de la maturité du peuple qui a «réussi à réaliser plusieurs de ses revendications». Autant de «vertus» qui ont poussé le président de la République à dédier une journée nationale chômée et payée à cette insurrection citoyenne sous la dénomination de «Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie». Ceci non sans qu'il mette en garde contre «toute tentative d'infiltration, quelle soit de l'intérieur ou de l'extérieur». Quant aux autres doléances du mouvement populaire, le chef de l'État dit s'y atteler pour s'être engagé solennellement à les réaliser. Des revendications dont «certaines ne pouvaient être satisfaites par quelqu'un de non élu et n'ayant pas le pouvoir et la légitimité requises».

La nouvelle Constitution au «plus tard d'ici le début de l'été»

Et de soutenir «œuvrer à leur concrétisation, à commencer par la Constitution, la loi électorale et la réorganisation des institutions que nous nous efforçons de rendre de proximité, permettant au citoyen d'y participer en tant que partie prenante à la réflexion, à la solution, à la gestion et au contrôle». Une Constitution dont le projet de réforme constitue «la priorité des priori-

tés», tenant à préciser, à ce propos, qu'«en dehors de l'identité nationale et à l'unité nationale, tout le reste est négociable». Un projet qui aboutira, promettra-t-il, «au plus tard d'ici le début de l'été, et nous ferons en sorte que le référendum se tienne le plus tôt possible». Ceci avant de passer au second chantier, celui de la loi électorale pour, selon Tebboune, «parfaire nos institutions élues. «Le nouveau Parlement sera amené à jouer un plus grand rôle, mais pour cela, il a besoin d'être assez crédible et ne souffrir aucun déficit de légitimité pour sa représentativité. Une des conditions sine qua non pour cela, c'est la séparation de l'argent de la politique», a-t-il expliqué dans ce sens.

Cela dit, Tebboune ne voit pas d'inconvénient à la poursuite de cette révolution du sourire puisqu'il y voit le «droit des citoyens et le fondement même de la démocratie, a fortiori lorsqu'il s'agit de personnes manifestant de manière organisée, sans destruction ni troubles». Un mouvement auquel il a été jusqu'à avouer «ne rien lui reprocher», sans faire l'économie d'un conseil à «mes enfants, qui manifestent le vendredi, à la vigilance contre l'infiltration de leur mouvement, car il y a des signes d'infiltration tant de l'intérieur que de l'extérieur».

Gare à la «politique politicienne»

A propos des mouvements de contestation corporatistes, le président de la République avoue, de par leur timing coïncidant avec le premier anniversaire du mouvement populaire, qu'ils sont loin d'être un «phénomène sain, ou une pratique syndicale». Pour lui, il s'agit tout simplement de «politique politicienne et non de politique au sens noble du terme», invitant «ces gens à revenir au bon sens et à la raison» et à «ne pas diluer le rôle syndical».

La lutte contre la corruption loin d'être terminée

Et quid de la lutte contre la corruption ? Pour le chef de l'État, cette démarche est loin d'être achevée. «La corruption et l'accumulation de l'argent sale ne s'effacent pas avec du correcteur. La tête de la mafia a été coupée mais pas le corps. De l'argent sale circule encore. Chaque jour de nouveaux responsables, des pseudo-hommes d'affaires se retrouvent devant la justice», a-t-il affirmé fort à propos. Et au chef de l'État de soutenir que



Abdelmadjid Tebboune.

«les fondements de l'État algérien doivent être sains. Ce qui nous attend est bien plus grand que les travaux de Sisyphe. Nous sommes en train de reconstruire, mais ça va prendre du temps. Aucun État moderne ne s'est bâti en une génération. La V^e République en France a commencé en 1958! Commençons par tracer les contours de notre nouvel État sur le plan constitutionnel, puis institutionnel, puis économique».

Plus d'importation de kits automobiles

Sur le plan économique, le président de la République a soutenu que «si les hydrocarbures sont une richesse divine épuisable, elles doivent, néanmoins, générer des richesses plus durables», relevant que le pays possède d'autres ressources dont la principale est sa «jeunesse instruite». «Des jeunes formés sur les bancs de l'école algérienne sont sollicités pour leur dynamisme et leur savoir-faire, partout dans le monde, aux États-Unis, en Europe... C'est dans cet esprit universaliste et par une compétition saine et moderne que nous allons construire un nouvel édifice économique basé sur la valorisation de la production nationale, l'économie de la connaissance et la transition énergétique», a encore expliqué le chef de l'État qui a exprimé on ne peut plus clairement son aversion pour les importations tous azimuts, promettant de changer l'image de «grand marché de consommation» qu'ont nos partenaires de notre pays. «Nos maux viennent de l'importation débridée, génératrice de surfacturation, une des sources de la corruption favorisée par de nombreux pays européens où se faisaient la bancarisation, la surfacturation, les investissements de l'argent transféré illicitement. Cela a tué la production nationale. Nous allons, par exemple, arrêter l'importation de kits automobiles», a-t-il dit dans ce sens. Ceci non sans en donner un exemple «vivant», celui de

l'usine Renault qui, a-t-il fait remarquer, «n'a rien à voir avec celle qui est installée au Maroc», s'interrogeant : «Comment créer des emplois alors qu'il n'y a aucune intégration, aucune sous-traitance ?»

Binationaux :

l'article 51 sera changé

Evoquant la question des binationaux, le président de la République a promis l'abrogation de l'article 51 de la discord de «L'immigration d'origine algérienne à l'étranger a toute sa place ici, et nous œuvrons pour qu'il n'y ait plus de séparation entre les citoyens émigrés et ceux qui sont restés au pays. Ils ont les mêmes droits et possibilités. (...) Certains postes, ultrasensibles, qui touchent à la sécurité nationale, ne peuvent pas être ouverts à n'importe qui. C'est une pratique mondiale, (...)», a expliqué Tebboune qui a eu également à parler des relations du pays avec l'ancien colonisateur. Des relations que le chef de l'État souhaite «sereines, fondées sur un respect mutuel». «À un certain moment, il faut regarder la vérité en face. Un premier pas est de reconnaître ce qui a été fait, le deuxième pas est de le condamner. Il faut du courage en politique. Mais il y a un autre lobby dont toute la politique repose sur l'endiguement de l'Algérie, et qui est présent en France. C'est un lobby, aux accointances économiques et sociales, qui a peur de l'Algérie. Même quand l'Algérie intervient pour proposer des règlements pacifiques à des crises, ce lobby tente de s'immiscer sous prétexte qu'il est également concerné», a affirmé Tebboune qui fait part de «quelques contacts avec le Président Macron» qu'il trouve «honnête intellectuellement» et qui «n'a aucun lien avec la colonisation. Il essaye de régler ce problème qui empoisonne les relations entre nos deux pays ; parfois il est incompris, et parfois il fait l'objet d'attaques virulentes de la part de lobbies très puissants».

M. K.

Il y a une année, les Algériens se réinventaient

Qui aurait pu le penser ? L'Algérie plongée dans une longue léthargie, après tant de malheurs endurés jusqu'à voir son peuple s'entretuer pour renvoyer une horrible image au monde faite de massacres, d'attentats, et d'actes les plus ignobles. Puis, cette Algérie, comme chloroformée par près d'une vingtaine d'années de pouvoir d'un homme qui s'est révélé revanchard sur le temps et les hommes qui lui ont barré la route de la consécration à la fin des années soixante-dix. Cette même Algérie qui se soulève d'une manière comme le monde n'en a jamais vue pour crier son mal-être, sa révolte que n'a fait qu'exacerber cette trouvaille unique en son genre ; ce cadre, ce portrait exhibé comme l'ultime insulte de cet inénarrable pouvoir à l'endroit d'un peuple qui, il y a une année exactement, a pris son courage à deux mains pour se réapproprier son pays et ses institutions. Chronologie.

Il s'en est passé des choses en ce début d'année 2019. Si la convocation du corps électoral, annoncée le 18 janvier 2019, pour la présidentielle d'avril de la même année a été accueillie comme un non-événement, il n'en a pas été de même pour ce qui allait constituer un des éléments déclencheurs de la colère : le show de la Coupole, le 10 février, lorsque ceux qui faisaient le pouvoir en Algérie annonçaient la candidature de Bouteflika pour un 5e mandat, l'homme que le commun des Algériens ne pouvait imaginer diriger le pays dans un état de santé aussi déplorable qui l'avait d'ailleurs contraint à abandonner de fait ses prérogatives bien avant l'expiration de son 4e mandat. Un spectacle qui mit à nouvelle rude épreuve la fierté qu'il leur restait aux Algériens, usés et ne croyant plus en des lendemains en adéquation avec les espoirs nourris depuis des années mais auxquels ne succédait que désenchantement, jusqu'à ce que parvienne de la ville de la cote béjaouie, Kherrata, une semaine après le show de la Coupole, la nouvelle faisant état d'une manifestation populaire contre le 5e mandat promis à Bouteflika.

De la place Audin, Kherrata, Khenchela et partout, monte le vent de la colère

En fait, les manifestations de rue contre la suite du règne de Bouteflika avaient commencé bien plus tôt, en janvier, avec les rassemblements réprimés au centre d'Alger, à la place Audin notamment, lorsque quelques dizaines de citoyens regroupés au sein du mouvement Mouwatana étaient chassés manu militari des places de la capitale. Mais, le ton de la colère s'est mis à vraiment monter à partir du 16 février de Kherrata pour, ensuite, connaître ce qui donnera lieu au Hirak le vendredi d'après, grâce au bon vieux bouche-à-oreille et cette nouvelle arme que sont les réseaux sociaux.

Des centaines de personnes de tous âges sont sorties dans les rues de la ville de Kherrata pour ce qui sera donc la première grande manifestation de protestation contre le 5ème mandat après des tentatives avortées dans quelques villes du pays dont Alger. Le lendemain, le 17 février 2019, quelques dizaines de membres de la communauté algérienne en France se sont donné rendez-vous à la place de la République à Paris alors qu'à Alger, Khenchela, Bordj-Bou-Arreridj et d'autres villes du pays, la fièvre du rejet du 5ème mandat gagne des pans entiers de la population, et les stades de football n'étaient pas en reste. Le relais sera pris alors par les usagers des réseaux sociaux, Facebook plus particulièrement, pour lancer des appels à des marches populaires devant avoir lieu à travers toutes les villes du pays, le 22 février après la prière du vendredi, pour exiger que Bouteflika ne se présente pas pour un nouveau mandat.

Beaucoup se disent sceptiques sur cette action en raison du jour et du moment choisis pour la manifestation. La main pas innocente des islamistes, supposent beaucoup de voix sur les mêmes réseaux sociaux et à travers la presse. Les autorités du pays, par la voix du ministre de l'Intérieur du moment, Nouredine Bedoui, deux jours avant le 22

février à partir de Djelfa, montaient elles aussi sur leurs grands chevaux et avertissaient contre les manifestations de rue, mais cela n'y faisait rien et comme convenu, quand vinrent le jour et l'heure dites, des milliers d'Algériens se retrouvaient dans les artères de nombreuses villes, entonnant des slogans qui deviendront vite culte. Et surtout, contrairement à ce qui était soupçonné et même craint durant toute la semaine d'avant, les activistes islamistes, auteurs soupçonnés de l'appel, étaient noyés au milieu des Algériens de tous bords. Partout, c'est le même tableau qui régnait ; des foules mixtes, bigarrées, entonnant des slogans nouveaux et empruntant d'autres d'une certaine époque sous le regard de policiers, certes rameutés en grand nombre, mais le bâton rangé, sauf en certains endroits dits sensibles de la capitale, à l'instar des quartiers riverains de la présidence de la République où ont été tirées des grenades lacrymogènes.

En mars, la révolution a fleuri

La révolution pouvait commencer. Deux jours après l'acte fondateur du mouvement populaire, là également sans que l'on sache vraiment comment cela avait pu se produire, les étudiants de nombreuses universités du pays se sont donné le mot pour investir les rues des grandes villes. Ils sont des milliers un peu partout à rejeter le 5e mandat de Bouteflika et le système qu'il incarne. Des avocats de plusieurs barreaux du pays se rassemblent ou marchent chacun dans sa wilaya pour grossir les rangs des citoyens anti-5e mandat, alors que les acquis à la cause de Bouteflika et son clan ont, comme par enchantement, disparu de la scène qu'ils occupaient jusqu'à ce fameux show de la Coupole, trois semaines plus tôt. Ce sont d'incroyables déversements de flots humains sur les villes du pays qui marqueront désormais tous les vendredis à partir du 1er mars 2019. Des marées humaines de l'avis même de la presse internationale pourtant très pointilleuse sur l'ordre de grandeur des manifestations. La capitale voit ainsi une foule que les anciens disent n'avoir pas vue dans d'aussi incroyables proportions depuis l'indépendance. Des images qui font le tour du monde, étayées par des commentaires soulignant le caractère pacifique des manifestants et leur opposition résolue à Bouteflika et son régime. En ce début mars, les habituels hauts lieux de la contestation en Algérie, les universités, sont en ébullition alors que tout le monde a les yeux rivés sur le Conseil constitutionnel pour avoir le fin de l'histoire : Bouteflika sera-t-il ou non candidat à sa propre succession ? La réponse au dépôt de sa candidature par son directeur de campagne, Abdelghani Zaâlane, qui avait remplacé au pied levé Sellal, viendra encore une fois de la rue avec des manifestations nocturnes jusqu'à des heures avancées dans de nombreuses villes du pays, notamment des étudiants remettant l'habit des protestataires contre le 5e mandat et pour l'avènement de la 11ème République avec des rassemblements et des marches à travers tout le pays pratiquement. La révolution du sourire, la plus silmiya que le monde ait eu à connaître, était définitive-



Des manifestations grandioses.

ment en marche et les puissances de ce monde ne pouvaient pas ne pas avoir un avis, à l'instar des États-Unis qui annonçaient «soutenir le peuple algérien et son droit à manifester pacifiquement» et l'Union européenne qui a appelé au «respect de la liberté d'expression et de réunion». Des jours tumultueux comme personne ne pouvait penser les Algériens capables d'en réserver à leurs gouvernants. Conjoncture qui contraindra Bouteflika à rentrer de Suisse, le 10 mars, où il s'était rendu pendant deux semaines pour ses habituels contrôles médicaux, et dans la foulée recevoir pas plus tard que le lendemain la démission de son Premier ministre Ahmed Ouyahia, cet autre personnage dont le Mouvement populaire voulait la peau et de son gouvernement. Le tout agrémenté d'une proposition à travers laquelle il décide d'annoncer le report de la présidentielle à laquelle il ne participera pas et la tenue d'une conférence nationale «inclusive». Décision, autant que la nomination de Nouredine Bedoui à la tête du gouvernement, qui sera accueillie par une grande confusion avant que les Algériens retrouvent leurs esprits pour exiger «Yetnahaw gaâ (qu'ils partent tous)».

Une tournure des événements qui semblait presque intégralement échapper à Bouteflika et son clan et au sortir d'une nouvelle journée de manifestations grandioses des étudiants de tout le pays, le 26 mars, pour la première fois est évoquée l'activation de l'article 102 de la Constitution, donc la démission du président de la République. Remontés comme jamais, les Algériens répondent à ces développements par de nouvelles marches toujours aussi pacifiques et d'un genre qui épate le monde entier, le vendredi 29 mars, qui rassembleront plusieurs millions de personnes à travers l'ensemble pratiquement des villes du pays. Et comme pour clore ce mois de mars d'une tourmente extrême, les Algériens apprennent l'arrestation de cet autre personnage qu'ils adorent haïr, Ali Haddad, le patron des patrons et membre de la caste qui décide de la pluie et du beau temps depuis des années en Algérie.

Puis, vint avril et la démission contrainte de Bouteflika...

Le Hirak, désormais dénomination du mouvement populaire, et pas plus tard qu'au tout début du mois d'avril, obtient ce qu'il voulait lorsqu'il s'était rebellé : la démission de Bouteflika. Le bras de fer qui l'a opposé à l'ANP et à son chef d'état-major n'a pas fait long feu. Plus, le patron de l'armée a balisé le chemin en ouvrant le feu sur ce qu'il nommait la «Issaba». La nouvelle donne commandera à l'Assemblée nationale, après quelques tergiversations, à suivre les recommandations de la première loi du pays pour introniser Abdelkader

Bensalah en qualité de chef de l'Etat intérimaire, et à celui-ci d'annoncer dans la foulée, selon les termes de la Constitution, la tenue d'une élection présidentielle le 4 juillet. Ce qui n'était pas pour satisfaire la rue qui s'en ira encore battre le pavé de façon déterminée tous les vendredis et en milieu de semaine pour exiger le départ du nouveau locataire d'El-Mouradia et du système.

De nouvelles manifestations qui seront marquées, au fur et à mesure, par d'innombrables arrestations, notamment pour port de l'emblème amazigh pour le commun des manifestants et pour d'autres raisons telle «atteinte au moral de l'armée» pour les auteurs parmi les têtes connues du mouvement populaire. Des dizaines de hirakistes seront ainsi arrêtés et passés devant les tribunaux. Une cassure est, dès lors, apparue entre les «fidèles» au Hirak et les acquis au discours intransigeant de l'armée que personnifiait Gaïd Salah. Un mois d'avril qui verra d'autres têtes tomber, dont celle de Tayeb Belaïz, le président du Conseil constitutionnel, ainsi que des patrons de premier plan, à l'instar des Kouninef qui, comme d'autres, feront les frais de l'ouverture des grands dossiers de corruption.

Les mois qui suivront seront tout autant fertiles en arrestations de manifestants d'une part, et de pontes du régime, de l'autre. Au fil des semaines, il devenait évident que le mouvement populaire allait avoir gain de cause pour la seconde fois, après avoir arraché la démission de Bouteflika. En effet, il devenait clair que l'élection présidentielle projetée ne pouvait avoir lieu. Alors, c'est ce qu'il advint et en conséquence, Bensalah était de fait prolongé en tant que premier magistrat du pays par intérim. La suite sera faite d'un infini quiproquo entre le pouvoir qu'incarnait le chef d'état-major de l'armée, d'un côté, et le Hirak, de l'autre. Un quiproquo qui n'a pas empêché les «garants de la Constitution» d'aller jusqu'au bout de la solution qu'ils ont voulue : l'élection d'un nouveau président de la République. Celui-ci sera connu le 12 décembre sans que cela permette que l'atmosphère au-dessus du ciel d'Algérie s'adoucisse complètement. Le nouveau Président, Abdelmadjid Tebboune, s'en ira alors tenter de recoller les morceaux dans un pays qui, au fil des mois, des semaines, des jours, retient son souffle, le Hirak regagnant de sa vigueur après un été et un automne marqués par l'intronisation auxquels le pouvoir s'est accommodé tant bien que mal. Puis, vint le décès du chef d'état-major de l'armée, une dizaine de jours après l'investiture de Tebboune qui, immédiatement, promettait qu'il allait tendre sa main au Hirak. Depuis, la rue a regagné en vigueur et l'exigence du départ du système a toujours cours.

53^e VENDREDI DE HIRAK

Mémorable anniversaire

Le mouvement populaire contre le système politique, déclenché le 22 février 2019, boucle aujourd'hui sa première année. Hier, la veille, à l'occasion du 53^e vendredi de contestation, les Algériens sont sortis massivement pour marquer le premier anniversaire du mouvement et réitérer leurs revendications et exprimer leur détermination de le poursuivre jusqu'à atteindre ses objectifs.

Karim Aimeur - Alger (Le Soir) - «On n'est pas venu faire la fête. On est venu pour vous faire dégager.» C'est le nouveau slogan lancé, hier, dès la matinée, par une foule nombreuse qui a sillonné les rues principales du centre d'Alger, de Didouche-Mourad jusqu'à la Grande-Poste en passant par Audin.

La mobilisation d'hier dans la capitale est mémorable, rappelant par son envergure les premières semaines du mouvement. Ce nouveau slogan se veut un message de désapprobation de la décision du chef de l'Etat d'inscrire le 22 février, date du déclenchement de la révolution citoyenne, dans le calendrier des journées nationales.

Les manifestants ont exprimé leur attachement au mouvement de contestation et à le poursuivre jusqu'à la réalisation de ses objectifs, à savoir un changement radical du système politique à travers une transition démocratique. Pour la première fois depuis plusieurs semaines, la marche du matin a eu lieu au centre-ville, où le dispositif sécuritaire a été fortement allégé, notamment au niveau de la Grande-Poste et de la rue Asselah-Hocine, pour le positionner sur les montées allant vers la présidence de la République, par crainte de voir les manifestants se diriger vers ce lieu.

Si les rues d'Alger ont été noires de monde dès la matinée, les grandes déferlantes sont arrivées dans l'après-midi après la prière du

vendredi. Malgré toutes les mesures restrictives et les barrages filtrants des forces de sécurité installés sur les portes de la capitale, la mobilisation était exceptionnelle.

Toutes les rues et ruelles étaient remplies de manifestants issus de toutes les catégories de la société qui

ont scandé les slogans du Hirak contre le pouvoir, en faveur de l'installation d'un Etat civil.

C'était, en effet, prévisible pour un vendredi qui arrive juste à la veille du premier anniversaire du déclenchement de la révolution citoyenne qui a réussi à neutraliser le régime de Bouteflika en empêchant le cinquième mandat mais aussi en ouvrant la porte à l'impensable : jeter en prison les principales figures du régime bouteflikien, à commencer par son frère conseiller Saïd, le chef des services secrets, deux Premiers ministres, plus de 10 ministres et les oligarques les plus en vue, d'Ali Haddad aux

frères Kouninef. A 15h, lorsque les trois flots humains en provenance de tous les quartiers d'Alger sont arrivés au centre-ville, toutes les rues et ruelles étaient pleines.

Ce sont des centaines de milliers de manifestants qui y ont convergé, donnant lieu à des images de mobilisation spectaculaires immortalisées par les milliers de smartphones des citoyens. Plusieurs manifestants ont arboré l'emblème amazigh malgré son interdiction dans la capitale par une décision arbitraire du pouvoir.

L'emblème amazigh a fait un retour en force sans qu'aucun de ses porteurs soit inquiété par les services

de l'ordre. Les manifestants ont appelé au départ du système politique auquel ils ne reconnaissent aucune légitimité, au respect de la volonté populaire et à l'indépendance de la presse et de la justice. Ils n'ont pas oublié les détenus du mouvement, à leur tête Karim Tabbou et Abdelouhab Fersaoui, exigeant leur libération sans conditions.

Avec la mobilisation massive d'hier, le mouvement populaire entame sa deuxième année après avoir traversé une année unique et historique qui marquera à jamais l'histoire du pays.

K. A.

AUTO-ORGANISATION DU MOUVEMENT POPULAIRE

Une question toujours en suspens

Faut-il ou pas au mouvement populaire, né il y a exactement une année, se structurer ou tout au moins se trouver une forme d'organisation ? Voilà une question presque née en même temps que cette mémorable insurrection citoyenne qui continue d'ébahir de par le monde par son pacifisme, notamment.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Une question qui vient en appui à une autre, que plus d'un ne cesse de se poser quant à l'opportunité pour le peuple de continuer à «vendre» et les étudiants à «mardir» ou s'il n'y avait pas nécessité de penser à d'autres formes de lutte qui, elles, suggèrent une organisation de cette dynamique populaire sans précédent. Un sujet qui n'a pas cessé de susciter des débats parfois au-delà de la bienséance tant les velléités de récupération du mouvement ou de son dévoiement hantent l'esprit de la majorité. Et

ce ne sont pas les exemples qui manquent, celui du mouvement citoyen de Kabylie, d'Avril 2001 étant encore vivace avec une dynamique qui a été étouffée juste après s'être départie de son horizontalité. Une démarche qui présente, certes, des inconvénients dont, notamment, celui d'une prise de décision qui ne devait pas enfreindre la sacrée sainte règle de la collégialité, mais avait l'avantage majeur de sauvegarder le mouvement.

Ceci même si les partisans de la structuration du mouvement ont un argument en béton ; celui d'une représentation inévitable de tout mouvement à l'occasion de tout aussi inévitables négociations ou conciliabules avec le pouvoir en place. Mais cette représentation présente un inconvénient majeur : celui de ne pouvoir faire représenter toutes les sensibilités qui traversent ce formidable élan citoyen, autour d'un minimum, celui d'un changement démocratique du régime comme entonné par des millions d'Algériens depuis le 22 février 2019. Encore faut-il pour ces éventuels représentants se concerter d'abord entre eux pour constituer ce véritable contre-pouvoir à même de constituer un

contrepoids au pouvoir en place. Dans ce sens, les initiatives ne manquent pas et devront inévitablement se retrouver autour de dénominateurs communs pour une meilleure et efficace auto-organisation du peuple pour «imposer la convocation et l'élection de l'Assemblée constituante souveraine» comme réclamé sans cesse par les manifestants. Car il s'agit de conférer des déclinaisons pratiques à ces mots d'ordre entonnés l'espace des manifestations des vendredis et mardis. Des entités dont des comités estudiantins, de dynamiques de la société civile ou même d'initiative de partis, à l'instar des forces du Pacte de l'alternative démocratique.

Mais face à cette volonté de certains d'aller à une forme d'organisation du mouvement populaire d'autant plus que, arguent-ils, que des figures consensuelles dont nombre sont en détention provisoire ne manquent pas, des voix contradictoires se manifestent. Celles-ci disent se méfier d'une structuration au risque de l'avortement et d'étouffement de cette révolution.

M. K.

INTENSIFICATION DE LA LUTTE ANTI-CORRUPTION

De nombreux anciens ministres et walis concernés

L'opération anti-corruption semble connaître un regain d'intensité depuis deux semaines durant lesquelles plusieurs nouvelles affaires ont été portées à la connaissance du public. Il en découle une atmosphère quasi similaire à celle qui avait prévalu durant les premiers jours du déclenchement du plus vaste coup de filet qu'ait jamais mené l'Algérie dans les réseaux soupçonnés de corruption. Après l'épisode mouvementé du week-end dernier et marqué par l'arrestation du patron du groupe Ennahar et celle de Laïd Benamor, cette fin de semaine a apporté avec elle de nouvelles sur-

prises. Les noms d'anciens ministres et responsables que l'on croyait jusque-là épargnés par les soucis judiciaires figurent dans de lourds dossiers. Il s'agit de Mohamed Hattab, ancien ministre de la Jeunesse et des Sports, Noureddine Bouterfa, ancien ministre de l'Energie et des Mines, Abdelmoumen Ould Kaddour en sa qualité de gérant de la société BRC d'Algérie. Mohamed Hattab a, lui, été placé ce jeudi sous contrôle judiciaire. Dans un communiqué rendu public le même jour, la cour d'Alger fait aussi le point sur les dernières instructions judiciaires diligentées dans plu-

sieurs affaires de corruption impliquant plusieurs anciens ministres et walis. On apprend ainsi que certains de ces anciens ministres ont fait l'objet d'une levée des charges qui pesaient à leur rencontre, Chakib Khelil et Mohamed Bedjaoui, ancien MAE en font partie. Des charges ont, par contre, été retenues à leur rencontre dans d'autres affaires citées plus bas. Ces faits ne sont pas les seuls à être survenus ce week-end. Le ministre de la Justice a également demandé la levée de l'immunité parlementaire de deux députés du FLN.

A. C.

Le parquet général de la cour d'Alger a donc communiqué ce jeudi, «par souci de tenir informée l'opinion publique des derniers développements en matière de procédure dans les affaires de corruption», peut-on lire dans le texte rendu public.

Abla Chérif - Alger (Le Soir) - Ces procédures concernent des dossiers très lourds dans lesquels sont impliqués pas moins de dix anciens ministres, walis et responsables de secteurs stratégiques. Elles ont abouti à la levée des charges contre certains d'entre eux et au maintien des charges pour d'autres. La même source fait enfin savoir que les juges d'instruction près le tribunal de Sidi-M'hamed ont rendu des ordonnances d'irrecevabilité et que les dossiers ont été transmis au procureur général près la Cour suprême.

Affaire de l'Algérienne des autoroutes (ADA)

Ici, la procédure judiciaire a donné lieu à la levée des charges contre Mohamed Bedjaoui, ancien ministre des Affaires étrangères, Chakib Khelil et Amar Ghoul, ancien ministre des Travaux publics.

Affaire Sonatrach II

Dans ce dossier, l'instruction a donné lieu à la levée des charges contre Chakib Khelil en sa qualité d'ancien ministre de l'Energie et des Mines. Le parquet d'Alger ne fournit aucun détail supplémentaire. En avril dernier, un communiqué de la Cour suprême avait, de son côté, annoncé avoir reçu deux dossiers de poursuites à son encontre pour «infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger». La même source ajoutait que «la conclusion de deux contrats par la compagnie Sonatrach avec deux entreprises étrangères en infraction à la loi» constituait le deuxième motif de poursuites.

Affaire de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT)

Les juges d'instruction ont retenu les charges contre Abdelmalek Sellal, en sa qualité d'ancien ministre des Ressources en eau, de l'ancien wali de Béjaïa, de l'ancien wali de Tizi Ouzou, et de Nouria Yamina Zerhouni, en sa qualité d'ancienne wali de Mostaganem. C'est la septième affaire pour laquelle est donc inculpé l'ancien Premier ministre.

Ce mercredi, il comparaitra avec Ouyahia et deux autres ministres de l'Industrie dans un procès en appel dans le dossier de l'automobile

pour lequel il a été condamné à douze années de prison en première instance. Mercredi dernier, il a été également amené au tribunal de Sidi-M'hamed pour comparaître dans l'affaire de l'ancien patron de la police, Abdelghani Hamel.

Il a été également inculpé dans le dossier Haddad, Tahkout, Eulmi et celui du financement occulte de la campagne électorale pour le cinquième mandat. Le nom de Nouria Zerhouni apparaît pour la seconde fois puisqu'elle a déjà été condamné à cinq ans de prison dans l'affaire de l'automobile.

Affaire de l'entreprise publique Batigec

Elle a donné lieu à la levée des charges contre Hamid Temmar, ancien ministre des Participations et de la Promotion de l'investissement.

Affaire BRC

Le parquet d'Alger fait savoir qu'il a été procédé au maintien de la responsabilité de Chakib Khelil en sa qualité d'ancien ministre de l'Energie et des Mines et de Abdelmoumen Ould Kaddour, en tant que gérant de la société BRC Algérie.

Affaire SNC Lavalin

Les charges ont été retenues contre les deux anciens ministres de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil et Noureddine Boutarfa.

Mohamed Hattab sous contrôle judiciaire

Cette mesure a été prise par le magistrat en charge du dossier de l'ancien ministre de la Jeunesse et des Sports au niveau de la Cour suprême. La même source indique que le concerné a été entendu «dans plusieurs affaires de corruption concernant son mandat de wali de Sidi-Bel-Abbès». Aucun détail au sujet des affaires pour lesquelles il est poursuivi n'a été fourni. Le communiqué évoque, cependant, que ces poursuites se font sur la base de soupçons de «privilèges injustifiés accordés en violation des dispositions législatives et réglementaires, du gaspillage intentionnel de biens publics, d'abus de position et de conflits d'intérêts». Il a été ordonné le retrait de ses documents de voyage. Mohamed Hattab se trouve dans l'obligation de signer un procès-verbal une fois par mois devant le juge.

Demande de levée d'immunité parlementaire de députés

Cette demande a été introduite ce jeudi par le ministre de la Justice. Aucune information fiable ne renseigne sur cette nouvelle affaire, mais elle comporte, selon des sources concordantes, plusieurs députés, dont deux du FLN.

Les noms de Habib Kaddouri et Mohamed Seghir Mir ont circulé à travers plusieurs médias télévisés de journaux électroniques.

A. C.

PREMIER ANNIVERSAIRE**DU HIRAK****Des Guelmois
ont manifesté
pacifiquement**

Une année, jour pour jour, après la mobilisation du 22 février 2019, les «hirakistes de Guelma» se sont encore donné rendez-vous ce vendredi, au boulevard Souidani-Boudjemaâ, point de départ des marches pacifiques, choisi par les manifestants depuis le début de ce mouvement contestataire. «C'est ici que tout a commencé», expliquent les marcheurs de ce week-end. À l'occasion de l'acte 53, premier anniversaire du Hirak, les manifestants voulaient encore se faire entendre. Ils se montrent fidèles aux sources de leurs marches pacifiques : boulevard Souidani-Boudjemaâ, rond-point de la place du 19-Mars et la rue Zaïmia-Azeddine. «Ce 21 février, premier anniversaire du mouvement, nous sommes encore là, pour que toutes nos revendications soient satisfaites», ont annoncé les participants à cette marche regroupant hommes et femmes, jeunes et moins jeunes.

Noureddine Guergour

**L'An I du Hirak célébré
à Boumerdès, Dellys
et Bordj-Menaïel**

Dans la région de Boumerdès, la célébration du premier anniversaire du Hirak avait commencé la veille à Bordj-Menaïel par une marche nocturne grandiose. « La mobilisation est plus importante que le 22 février 2019 », s'enthousiasme un hirakiste de Bordj qui n'a raté aucune marche.

A l'issue de cette marche, des dizaines de jeunes de Laâziv (extrême-est de la wilaya de Boumerdès) ont pris le départ pour boucler, de nuit, un trajet de plus de 70 km afin de rejoindre Alger à pied vu que tous les axes routiers ont été bloqués par la Gendarmerie nationale. Ce blocage avait commencé dès mercredi. Vendredi, revoilà les Bordjiens sortis encore en nombre pour la 53 Silmiya « non pas pour fêter mais pour vous dégager ! », se sont-ils adressé au pouvoir. Ils ont, en outre, repris les slogans contre le pouvoir en réitérant l'exigence de la libération, sans conditions, de tous les détenus d'opinion. Petit à petit, Bordj-Menaïel devient la capitale de la contestation dans la partie ouest de la Basse-Kabylie. Dellys, ville symbole, ville millénaire, longtemps marginalisée, retrouve sa vitalité politique dans la mobilisation du Hirak. Ses militants n'ont raté aucune occasion depuis le 22 février 2019 pour apporter leur contribution à la révolution citoyenne. Malgré l'enclavement de cette cité, la voix de la population s'est fait entendre. Des Dellysois ont contribué au succès de la marche qui s'est déroulée la veille à Bordj-Menaïel. Ce vendredi, les Dellysois étaient, en effet, plus nombreux que d'habitude dans la rue. Les activistes et les sympathisants du Hirak de la première ville algérienne qui avait accueilli les premiers représentants officiels du GPRA et qui a vu la première levée officielle de l'emblème national sur le territoire algérien, Boumerdès en l'occurrence, célèbrent ce premier anniversaire du mouvement avec plus d'engagement et détermination.

A noter que les activistes de Boumerdès appellent à une marche unique aujourd'hui samedi à partir de 13 heures pour commémorer, ensemble, cet anniversaire. La marche démarrera de la place Mador.

Abachi L.

AN I DU HIRAK**Annaba célèbre le mouvement**

Pour célébrer le premier anniversaire du mouvement populaire du 22 février, la population de Annaba a renoué avec les moments forts ayant marqué ses sorties chaque vendredi notamment durant les premiers mois de la contestation des tenants du pouvoir.

Le nombre des marcheurs de ce vendredi est autrement plus important que les semaines précédentes. Il faut dire que beaucoup d'événements heureux se sont produits entre temps grâce à la grande mobilisation du peuple uni dans ses revendications.

De l'annulation du 5^e mandat de la honte à l'élimination des barons de la içaba et leur emprisonnement, en passant par la mise en œuvre de l'article 102 de la Constitution ayant contraint l'ex-Président à la démission, le peuple a réalisé d'importants succès dans son combat contre un

pouvoir prédateur qui allait anéantir l'État national. A Annaba, la population, par milliers, a tenu à célébrer les acquis réalisés en une année de lutte sans relâche, tout en poursuivant sa mobilisation pour parachever son combat pacifique pour une Algérie unie où tout un chacun trouvera sa place sans aucune exclusion.

Ayant pris l'habitude de rallier, dès la fin de la prière du vendredi, le cours de la Révolution, place emblématique de la quatrième ville du pays, et contrairement aux semaines précédentes où une

diminution des participants ayant été constatée, la marche de ce vendredi se voulait une preuve irréfutable de la volonté populaire de s'approprier son destin. Les slogans de rejet des pratiques de gabegie et de mépris du peuple ayant eu cours durant les deux décennies de l'ex-clan présidentiel sont toujours aussi forts.

Après un rassemblement devant l'esplanade du théâtre Azzedine-Medjoubi, la marche s'est ébranlée pour faire le tour du cours de la Révolution la prolongeant jusqu'au siège de la wilaya. Ce vendredi, coïncidant avec l'acte 53 du Hirak, n'a pas dérogé à la règle. La foule constituée de femmes, d'hommes de tous âges ainsi que de couples

accompagnés de leurs enfants drapés de l'emblème national et brandissant de larges banderoles et autres pancartes de fortune tenait toujours au caractère civil de l'État, à une Algérie libre et démocratique.

Malgré le nombre important des manifestants, ces derniers tiennent toujours à la poursuite de leur mouvement dans un climat paisible, comme il l'a toujours été depuis le début. Un pacifisme apprécié depuis le début du Hirak à travers le monde.

«Même si certaines de nos revendications premières ont pu être satisfaites, depuis le début de notre mouvement, nous sommes toujours déterminés à le poursuivre pour arracher le reste.

A. Bouacha

TIZI OUZOU**Le Hirak intransigeant sur ses objectifs**

A l'instar des grandes villes du pays, Tizi Ouzou a vibré, hier, au rythme de la célébration du cycle d'une année de contestation populaire.

Une marée humaine s'est déversée sur l'itinéraire habituel de la marche, dans une atmosphère joyeuse et colorée mais toujours avec la même détermination à imposer le changement politique profond réclamé depuis l'irruption, il y a une année, du peuple dans la rue. Ne cédant ni à la lassitude ni au doute, les groupes d'hommes et de femmes, jeunes et moins jeunes, quasiment les mêmes, ont réinvesti la rue avec la conviction chevillée à l'ardeur qu'ils ont manifestée pour battre le pavé, en ce 53^e vendredi, afin d'approfondir le sillon d'une révolution citoyenne qui affiche toujours son visage souriant et pacifique. Une attitude que l'on

a pu distinguer dans l'immense défilé d'où montent toujours les mêmes chants et les mêmes clameurs qui disent la colère, l'espoir et la volonté inébranlable de la rue à solder tous les contentieux accumulés entre le peuple et ses dirigeants depuis l'indépendance.

De fait, le changement du paradigme politique imposé par le coup de force au lendemain de l'indépendance constitue le plafond des exigences et rythme les slogans scandés par les manifestants qui demandent le départ des hommes et des appareils qui ont servi le système et de tous ceux qui ont participé à la gouvernance de Bouteflika. La foule demande

toujours la libération de la justice, des médias du joug de l'exécutif. On continue toujours à réclamer haut et fort un fonctionnement transparent des institutions où l'armée n'aura plus à s'occuper de politique.

Hier, ce sont les mesures prises par l'administration du chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune qui ont été dénoncées. La rue s'est joyeusement gaussé de sa décision de consacrer le 22 février journée de la cohésion du peuple avec l'armée.

«Le chef de l'État vient, à travers cette décision, de jeter une OPA sur le Hirak, pour mieux l'approvisoir et l'étouffer», nous dit Malek, un ancien militant politique du MCB venu spécialement d'Alger pour fêter l'an I de la révolution à Tizi Ouzou. Une révolution dont «la vigueur

suscite des convoitises de tous bords, et celles des tenants du pouvoir», considère ce vieux manifestant sur sa pancarte. Beaucoup ne voient pas d'un bon œil les appels du pied que multiplie le nouveau pouvoir à l'endroit du mouvement populaire. Une sollicitude, juge-t-on, qui manque de sincérité puisque la répression est toujours de vigueur, argumente-t-on avec colère. Et d'avancer comme preuves, la mobilisation des forces de l'ordre pour empêcher les manifestants de se rendre à Alger, la poursuite des procès en justice des activistes du Hirak et la prolongation injustifiée de l'incarcération de certaines figures politiques et du Hirak comme F. Boumala, A. Fersaoui, K. Tabbou et d'autres.

S. A. M.

Nouveau raz-de-marée à Bouira

C'est un véritable raz-de-marée humain qui était au rendez-vous hier vendredi dans les rues de Bouira, à la veille de la célébration de l'An I du Hirak, et la révolution pacifique née il y a de cela exactement une année, un certain 22 février 2019 pour dire « Non à un 5e mandat de Bouteflika » et « Système dégage ! ».

Hier, à l'occasion du vendredi Acte 53, ils étaient là, comme ils l'ont toujours été durant les 52 vendredis passés, hiver

comme été, à scander des slogans hostiles au pouvoir. Et puisque le président de la République vient de décréter le

22 février « Journée nationale de cohésion entre le peuple et son armée », les milliers de marcheurs qui ont arpenté les principales artères de la ville de Bouira étaient unanimes à dénoncer ce qu'ils qualifient de «récupération». Rappelons également que parmi les slogans forts de la journée d'hier, la libération des détenus du Hirak.

Une revendication qui revient toujours avec des portraits de Karim Tabbou, Fodhil Boumala et autres Abdelwahab Fersaoui, etc. La marche s'est déroulée dans le calme en respectant le caractère pacifique « Silmiya » des marches du Hirak qui ont toujours fait et font encore sa force.

Y. Y.

BÉJAÏA**Mobilisation extraordinaire pour marquer
l'An I de la révolte populaire**

Le mouvement populaire, qui boucle ce week-end une année de contestation du système politique dans le pays depuis des décennies, ne montre aucun signe d'essoufflement.

Les Béjaouis sont toujours aussi nombreux à sortir dans la rue avec le même engagement à poursuivre la mobilisation pour la construction d'une nouvelle Algérie basée sur le respect des droits et des libertés. Pour marquer ce premier anniversaire de la révolte populaire contre le régime, ils sont une nouvelle fois des milliers de personnes à réinvestir les principales artères du chef-lieu de wilaya avec le même mot d'ordre, l'exigence du départ de l'ensemble des symboles incarnant l'ancien régime et la mise en place d'une réelle transition démocratique ouvrant la voie à la fondation d'une seconde République.

En ce premier vendredi de l'an I du mouvement populaire, les principales artères de la ville de Béjaïa étaient noires de monde. Dans la même ambiance rythmée par des chants révolutionnaires, l'impressionnant cortège coloré des manifestants prend le départ de l'esplanade de la maison de la culture Taos-Amrouche pour arpenter le parcours habituel de la marche sur près de trois kilomètres en reprenant des slogans fustigeant les tenants du pouvoir.

Drapés des emblèmes national et amazigh, les manifestants ont également brandi des banderoles et autres pancartes résumant les revendications du mouvement



Photo : DR

maintes fois réitérées depuis le début de la révolte réclamant l'instauration un État civil, libre de droit et de justice ainsi qu'une rupture radi-

cale avec l'ancien système corrompu et corrupteur.

Tout au long de la marche, des slogans réaffirmant le rejet de tout

dialogue et négociation avec le pouvoir ont été aussi scandés par les manifestants. L'institution de la journée du 22 février par le président de la République comme «Journée nationale de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie» a été également vertement dénoncée par les manifestants.

Déterminés plus que jamais à maintenir la contestation pacifique jusqu'à la restitution par les actes de la volonté du peuple en faveur d'un changement radical du régime, l'impressionnante foule de marcheurs a renouvelé son appel pour la libération de tous les détenus d'opinion et politiques et l'arrêt des intimidations et la répression des manifestants pacifiques.

A. Kersani

STATUTS DE LA PRESSE ÉLECTRONIQUE ET PUBLICITÉ

Les engagements de Belhimer

N'ayant pas attendu de cadre juridique pour voir le jour, les sites d'information électroniques obéiront, dans un avenir proche, à des dispositions réglementaires qui verront bientôt le jour. Le marché de la publicité, quant à lui, sera régi par une nouvelle législation avant la fin de l'année devant mettre un terme au monopole en matière de distribution de la manne publicitaire.

Nawal Imès - Alger (Le Soir)

- Le ministère de la Communication ouvre au moins deux chantiers : celui de la presse électronique mais également de la publicité. Le ministre de la Communication, qui présidait jeudi, un atelier dédié à la presse électronique s'y est engagé.

Ammar Belhimer assure que, dans les semaines à venir, un texte sera proposé par son département permettant de mettre de l'ordre dans ce qu'il qualifie de domaine « naissant »

nécessitant un accompagnement mais surtout un « assainissement » de ce qu'il nomme « forces extra-professionnelles ». Autre texte qui verra le jour bientôt, celui dédié à la publicité.

Le porte-parole du gouvernement annonce l'élaboration prochaine d'une législation relative à la gestion de la publicité devant tenir compte « du monopole dans la distribution de la publicité, des spécificités de la société algérienne et des questions d'ordre économique ».

il est important, assure Belhimer, de mettre en place « un dispositif de régulation propre à la pratique journalistique » qui aura pour mission d'assurer le suivi du tirage des journaux et de la publicité pour, dit-il, garantir l'équité dans la distribution, en œuvrant à adopter des mesures de médiation et d'arbitrage pour le règlement des conflits liés à la pratique journalistique plutôt que de recourir à la justice.

Chiffres à l'appui, le ministre de la Communication fait savoir que les sites électroniques d'information étaient actuellement au nombre de 150 dont 84 déclarés et actives dans un vide juridique caractérisé. Pour le combler, il a proposé aux participants à l'atelier dédié à la presse électronique de définir les modalités d'organisation et de réglementation d'un média de plus en plus prisé en raison de l'instantanéité de l'information.

Egalement présent à cet atelier, le ministre de la Poste et des Télécommunications a promis des infrastructures de base répondant aux attentes des responsables des sites électro-



Ammar Belhimer.

Photo : Samir Sid

niques. Présents également, ces derniers ont soulevé un nombre important de difficultés. Celle de l'accès à la publicité est revenue avec insistance au cours des discussions qui ont également tourné autour de la question des fake news, du statut des journalistes exerçant au sein des sites électroniques mais également

des infrastructures performantes, du débit d'internet, de l'hébergement des sites mais également de la promotion du paiement en ligne sans lequel les sites d'information ne peuvent générer de l'argent via les abonnements et autres services offerts aux lecteurs.

N. I.

DIALOGUE SOCIAL
ET CONCERTATIONLa priorité
du gouvernement

Le gouvernement envisage de faire du dialogue et de la consultation une priorité et un outil de cohésion sociale et de développement durable. C'est ce qu'assure le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Ahmed Chawki Fouad Acheuk-Youcef.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - «La réunion d'aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la promotion du dialogue social fondé sur la consultation et la coordination avec tous les acteurs sociaux et économiques dans l'esprit du partenariat et de la participation», a souligné le ministre du Travail lors de la journée d'information sur le thème «Un dialogue social global pour une nouvelle Algérie», tenue jeudi dernier à l'École supérieure de la Sécurité sociale, à Alger.

Précisant que l'Algérie se dirige vers un nouveau modèle économique qui induira de nombreux changements dans tous les domaines, il insiste sur la nécessité de l'implication de l'ensemble des partenaires afin de relever le pari du développement.

Selon Ahmed Chawki Fouad Acheuk-Youcef, tous ces défis ne seront pas atteints sans la mise en place d'un dialogue efficace et responsable qui contribuera certainement à établir les règles de la paix sociale, à améliorer les conditions sociales et à renforcer l'économie nationale, grâce à un climat économique et social sain.

«Nous devons aller vers une nouvelle approche qui repose sur l'instauration de la confiance entre l'administration et les différents partenaires économiques et sociaux pour régler tous les litiges et problèmes dans l'intérêt du travailleur et de l'entreprise», ajoute-t-il.

De son côté, le représentant de l'Organisation internationale du travail (OIT) au Maghreb, Halim Hamzaoui, estime que le dialogue social doit s'adapter à de nouveaux défis. «Le monde évolue et le dialogue social doit à son tour évoluer», dit-il.

Pour lui, le dialogue social est basé sur «un tripartisme fort» afin de pouvoir «atteindre une entente et une concertation active entre les différents partenaires : gouvernement, employeurs et syndicats, aboutir à des solutions concertées et aller de l'avant pour la mise en œuvre de ces solutions».

Le représentant de l'OIT précise que les enjeux ne sont pas uniquement propres au gouvernement mais ils concernent tout le monde. «Chacun doit apporter son point de vue afin d'aller vers le développement», dit-il encore.

Parmi les nombreuses organisations des travailleurs ayant pris part à la journée d'information, organisée par leur tutelle, le Syndicat autonome des biologistes de la santé publique (SABSP). Pour son secrétaire général, Abdenour Aït Saïd, l'objectif principal de cette rencontre est de tracer une nouvelle feuille de route afin d'aller de l'avant par rapport à «la nouvelle Algérie». «Les syndicats ne sont pas un ennemi mais ce sont un partenaire social qui veut accompagner le programme de ce gouvernement. Quelle que soit la politique appliquée, sans le partenaire nous n'irons pas loin», note-t-il.

Ry. N.

REPRISE DES VOLS D'AIR ALGÉRIE

Fin de la grève du PNC

Les vols de la compagnie aérienne nationale, suspendus depuis lundi en raison d'un mouvement de grève du personnel navigant commercial (PNC), ont repris jeudi dans la soirée suite au communiqué du ministère des Transports. Cette décision fait suite aux propos tenus par le président de République Abdelmadjid Tebboune sur le sujet jeudi lors de la rencontre périodique avec les médias nationaux.

Abdelhalim Benyellès - Alger (Le Soir) - Le ministère des Transports a appelé jeudi, dans un communiqué, au respect de la décision de justice qui a qualifié cette grève d'illégale et à la cessation immédiate de ce mouvement, en faisant prévaloir la sagesse et le dialogue. Ce même communiqué a affirmé « qu'il sera procédé à l'examen des motifs de cette grève, à la définition des responsabilités et à la prise des mesures adéquates à l'encontre des auteurs de cette situation inacceptable ». Cet appel intervient après « l'épuisement de toutes les voies du dialogue entre les parties en litige afin de résoudre les problèmes soulevés et de leur trouver les solutions adéquates en prenant en considération l'intérêt des clients ainsi que celui de la compagnie et de ses employés ».

Toutefois, le ministère n'a pas exclu le droit à la grève garanti par la Constitution et les lois de la République, mettant l'accent sur l'impératif d'exercer ce droit conformément aux dispositions prévues dans les règlements en vigueur.

Contacté hier, le chargé de communication de la compagnie aérienne Air Algérie, Amine

Andaloussi, a confirmé la reprise des vols dans la soirée de jeudi « suite à la décision de justice » mais aussi « suite aux déclarations du président de la République » formulées jeudi. Abdelmadjid Tebboune a déclaré que « la grève anarchique est interdite dans certaines infrastructures publiques », précisant que « la grève doit être annoncée au préalable pour permettre aux compagnies aériennes ou aux aéroports de prendre leurs précautions comme informer les voyageurs ». Le premier magistrat du pays a souligné que ces grèves « ternissent l'image du pays, nuisent aux citoyens et entravent leurs affaires ».

Le porte-parole d'Air Algérie a précisé que les sanctions contre les grévistes ont été maintenues, au moment où la direction de la compagnie met en place une cellule de crise et de suivi pour la gestion des vols. Air Algérie a fait appel à un personnel navigant pour assurer les vols, après la mise à l'arrêt de 80 employés, stewards de bord et hôtesses de l'air. Pour sa part, un syndicaliste, qui a préféré garder l'anonymat, nous a déclaré hier : « Nous avons appelé les employés à la reprise du travail suite au communiqué

du ministère de tutelle », mais déplorant toutefois que les portes du dialogue avec la direction générale de la compagnie soient restées fermées. « Nous avons déploré la hogra, et c'est la raison pour laquelle nous avons sollicité le dialogue avec les décideurs », a-t-il précisé. Le même syndicaliste persiste à considérer que le mouvement de contestation déclenché lundi dernier n'est nullement une grève mais un « débrayage de quelques minutes », profitant des mauvaises conditions atmosphériques marquées par le brouillard, survenues dans la matinée au niveau de l'aéroport Houari-Boumediène, a-t-il ajouté.

Pour rappel, la compagnie nationale Air Algérie a été paralysée durant quatre jours consécutifs suite à une grève surprise du personnel navigant commercial (PNC) déclenchée lundi, qui met en avant des revendications socio-professionnelles, perturbant tous les départs au programme. Le taux de suivi de la grève surprise du personnel navigant commercial (PNC) évoqué par le SNPNC au deuxième jour était de 80% et 40% des vols programmés ont été annulés. Les sanctions de la DG n'ont pas tardé à tomber : un huissier de justice a confirmé la vacance de postes de travail suite à cette grève et les procédures légales prévues en la matière ont été appliquées à l'encontre de 80 grévistes dont 7 syndicalistes.

A. B.

22 FEVRIER

La révolution permanente

Si dans un essai de conceptualisation qui se proposerait de dépasser les limites de sa chronologie événementielle on arrive à la saisir dans ce qu'elle recèle comme potentiel de changement global, à moyen et long termes, on comprendra que la révolution du 22 Février est loin d'avoir épuisé toutes ses ressources et achevé, complètement, son œuvre, une année, seulement, après son irruption explosive dans l'Histoire du pays. On sait quand elle a commencé, mais on ne saurait dire quand elle se terminera parce que ce genre de bouleversements qui ne surgit que pour exprimer d'irrépressibles contradictions et fractures politiques et sociales, n'obéit pas à une mécanique répondant à un cahier des charges, un échéancier et une date de péremption fixés d'avance.

La durée et l'intensité de ces phénomènes sont déterminées par des dynamiques, fonction de la nature et de la

en harmonie, ses diversités, dans un système de gouvernement que les Algériens auraient choisi, en toute souveraineté, à partir d'un pacte socio-politique inspiré des valeurs de Novembre.

Plus qu'une révolution politique astreinte à assurer et à protéger les droits et les libertés des citoyens, elle se laisse lire, au fond, comme une révolution culturelle permanente qui a, déjà, jeté ses premiers jalons et marqué ses territoires par la diffusion d'une pensée de qualité supérieure.

L'aboutissement d'un idéal d'une aussi grande ambition exige du temps, de l'endurance, de l'audace et un grand sens du sacrifice car les pesanteurs sociologiques et les résistances politiques qui entravent son avancée se nourrissent d'un conservatisme tenace dont il serait illusoire de croire qu'on pourrait s'en défaire, en un tour de main, dans un laps de temps aussi court.

L'aboutissement d'un idéal d'une aussi grande ambition exige du temps, de l'endurance, de l'audace et un grand sens du sacrifice car les pesanteurs sociologiques et les résistances politiques qui entravent son avancée se nourrissent d'un conservatisme tenace dont il serait illusoire de croire qu'on pourrait s'en défaire, en un tour de main, dans un laps de temps aussi court.

puissance des effets d'action et de réaction de leurs protagonistes.

Ceci pour dire que la révolution démocratique déclenchée le 22 février 2019 n'a réalisé, en une année d'existence, qu'une infime partie des aspirations des Algériens et que les tâches qui lui restent à accomplir sont considérables et demandent un travail de longue haleine, d'une plus grande envergure.

Nous avons écrit, ici même, lors de sa première prise d'élan, qu'elle était partie pour durer longtemps, car sa principale revendication — la rupture totale avec le système finissant — ne saurait s'opérer, du jour au lendemain, par la grâce d'un coup de baguette magique face à un pouvoir d'Etat, certes, surpris par son effet bourrasque qui a décapité plusieurs tours maîtresses de sa forteresse, mais, encore, debout, résolu à défendre sa survie par tous les moyens.

Dans les termes et les formes qui furent les siens, au tout début, exprimés avec une globalité et une mise en perspective qui en disaient long sur sa vision, elle n'était pas de celles qui s'accommoderaient de demi-mesures ou de résultats symboliques. Elle a bien expliqué qu'au-delà de son objectif premier — la construction d'un Etat de droit — elle avait placé dans sa ligne de mire la transformation de l'être algérien, dans son ensemble, par le dépassement de ses vieilles cultures et de ses disparités ethniques et linguistiques sur le terrain desquelles le Pouvoir d'Etat a bâti les fondations de sa gouvernance.

La révolution permanente

Dans sa projection lointaine, le but ultime serait de faire accéder la société au stade d'une Nation moderne vivant,

La révolution démocratique tunisienne, après 9 années d'une laborieuse construction, en est, de ce point de vue, l'exemple édifiant.

Un Parlement populaire à ciel ouvert

Bien sûr qu'en jetant un regard en arrière, les Algériens réalisent que leur Révolution a obtenu, en 52 semaines d'une contestation pacifique d'un haut niveau de résilience, que le régime s'élague de ses branches les plus compromises dans les gouvernements faillis de ces dernières décennies et qu'elle s'érige en Parlement à ciel ouvert, censeur vigilant de l'action du pouvoir.

Il ne s'agit pas, ici, de dresser le bilan des conquêtes arrachées par les Algériens depuis l'année dernière. Elles ont fait l'objet de tellement d'écrits, à l'intérieur et à l'étranger, qu'il serait fastidieux d'y revenir et de les expliciter toutes.

L'important serait, plutôt, de signaler et d'éclairer les enjeux et les défis que la révolution est appelée à relever, sous peu, en cette étape cruciale qui, après bien de luttes épiques et de déchantations salutaires, a pu et su créer les conditions d'un rapport de forces historique, pour la première fois, depuis l'indépendance, acculant le régime et ses partis ainsi que l'opposition officielle et les «élites» qui ont, avec de nombreux médias, préféré rester dans le camp de la bien-pensance rentière.

Ce rapport de forces qu'elle maintient, à son avantage, en dépit de la répression et des manœuvres de soudoiement qu'elle continue de subir, n'a pas bougé d'un cran, depuis l'élection présidentielle

du 12 décembre sur laquelle les nouvelles autorités ont tout mis afin de «stabiliser» une situation qu'elles estiment dépassable, en lançant consultations et réformes dont elles attendent qu'elles atténuent l'acuité de ce qu'elles considèrent, toujours, comme une crise passagère.

C'est dans ces conditions de précarité et d'incertitudes politiques, économiques et sociales, que le tête-à-tête peuple-pouvoir d'Etat s'apprête à subir un autre examen de passage autour de la question de la révision de la Constitution, mais aussi de la situation de banqueroute dans laquelle l'Algérie s'enlise, progressivement, une bataille qui commence à se mettre en place et de l'issue de laquelle dépendra l'avenir de tout le pays.

Le régime pourra-t-il faire transiter le projet de révision par les mêmes voies empruntées par le passé, sans le soumettre à un large débat national, à l'exclusion des partis et du Parlement décriés par le peuple ?

La révolution acquerra-t-elle, dans les prochaines semaines, plus de poids pour convaincre les décideurs de changer de discours et de méthodes, notamment, sur les modalités de sa rédaction mouvement populaire comme un préalable à tout dialogue sérieux et responsable, susceptible d'être consacré par un accord politique négocié ?

C'est en fonction des réponses qui seront données à ces questions que l'on saura si les deux forces, en présence, pourront, par une miraculeuse transgression des postulats de la géométrie, transformer les parallèles sur lesquelles elles évoluent, en ce moment en diagonales, qui se croiseront pour inaugurer une ère où plus rien ne sera comme avant.

La révision de la Constitution est-elle l'unique solution à la crise ?

A en croire les axes de travail proposés à la discussion des experts par le nouveau président de la République, la prochaine Constitution bouleversera toute l'architecture du système de gouvernance pratiqué jusque-là.

En acceptant de revoir à la baisse ses prérogatives et de renforcer celles du Parlement qui sera élu sous un régime

La Constitution n'est pas la pierre philosophale qui transformera en or tout ce qu'elle touchera. Elle est, certes, la pierre angulaire de l'Etat de droit dont rêvent tous les Algériens, encore faut-il qu'elle se fasse accompagner par un encadrement et des prolongements clairs qui lui garantissent une applicabilité dans un environnement politique, économique et social assaini.

législatif profondément remanié, il propose aux Algériens d'entériner une réforme qui établira un ordre constitutionnel à équidistance de la variante présidentielle et de la variante parlementaire tout en élargissant le champ des droits et des libertés des citoyens de sorte que soient éliminés ou prévenus, par des verrous et des interdits, tous risques de récidive

Par Badr'Eddine Mili



des abus autorisés par les écritures, les lectures et les interprétations des précédentes lois fondamentales.

Les Algériens ont réagi à ces orientations par la négative et fait état de leur scepticisme quand à la justesse de cette démarche, en posant trois questions de bon sens :

1- Un régime autoritaire peut-il donner naissance à un régime démocratique, sans associer, directement et en priorité, le peuple souverain à sa formulation et à son installation ?

2- Quelle légitimité le projet revêtira-t-il s'il doit être discuté et adopté par des députés et des sénateurs dont il a été prouvé, politiquement et judiciairement, qu'ils ont accédé à leurs charges par la corruption et le détournement du suffrage populaire ?

3- Quel crédit lui resterait-il s'il est soumis, en effet, aux mêmes procédures et «garanties» que les précédents textes dont on se rappelle qu'après avoir été «approuvées massivement» par le peuple, ils n'ont jamais été respectés ?

En posant la condition de concevoir la nouvelle Constitution autrement que sous une forme octroyée, les Algériens recommandent d'inclure son débat dans la problématique générale de la refondation de la société et de l'économie à discuter, à une plus grande échelle, dans l'enceinte d'une Conférence nationale représentative de toutes les catégories

sociales de toutes les régions et de tous les courants politiques du pays afin de prévenir que la Révolution politique ne se prolonge par une Révolution sociale qui se profile à l'horizon, suite à la reproduction des anciennes politiques libérales indexées sur les stratégies des grandes puissances capitalistes et de leurs alliés intérieurs.

La proposition est censée dans la mesure où il ne s'agit pas, uniquement, de doter l'Algérie d'une Constitution à la hauteur des exigences du mouvement populaire, mais aussi de procéder à une grande mise à plat de l'état de la Nation et de s'entendre sur les choix économiques et sociaux qu'il convient d'arrêter, ensemble, dans une entreprise de sauvetage d'une urgence absolue au vu des signaux rouges allumés sur tous les tableaux de bord des secteurs d'activité du pays.

Autrement, rien ne sera réglé et le pays retombera dans les mêmes travers des gouvernances passées. La Constitution n'est pas la pierre philosophale qui transformera en or tout ce qu'elle touchera. Elle est, certes, la pierre angulaire de l'Etat de droit dont rêvent tous les Algériens, encore faut-il qu'elle se fasse accompagner par un encadrement et des prolongements clairs qui lui garantissent une applicabilité dans un environnement politique, économique et social assaini.

La dotation par les Etats-Unis d'Amérique des anciens Etats socialistes d'Europe de l'Est de Constitutions destinées à leur faciliter l'assimilation rapide des grands principes du «monde libre» n'a pas empêché certains d'entre eux d'y déroger et d'installer sur les restes de cultures autocratiques ressuscitées des régimes fascistes.

La question primordiale n'est, par conséquent, pas de s'arrêter à la formulation théorique d'un texte, aussi techniquement abouti soit-il, mais de travailler à son applicabilité politique effective.

Ce serait bien que ses rédacteurs trouvent les points d'équilibre entre système présidentiel et système parlementaire mais s'ils ne font que reproduire les

modèles étrangers sans prévoir des instruments immunisant la synthèse de possibles désordres et inadéquations, ils rédigeront un projet en porte-à-faux avec les réalités et l'Histoire du pays d'où la nécessité de l'intervention directe du peuple, des militants politiques et de la société civile, réunis en conférence nationale.

On sait, par exemple, qu'en dehors de la Constitution non écrite du Royaume-Uni ordonnée autour du sacro-saint principe de l'habeas corpus et de la Constitution des Etats-Unis organisant

La Constitution est, en règle générale, un pacte politique qui traduit, à un moment historique donné de la vie d'une nation, un rapport de forces social obtenu par la violence ou pacifiquement. Le pouvoir d'Etat devrait en tenir compte et répondre aux demandes du mouvement populaire qu'il dit respecter, en allant droit au but et tenir, en concertation avec lui, une conférence nationale qui statuerait sur une solution partagée.

un régime présidentiel encadré par de puissants contre-pouvoirs et le lobbying des corps intermédiaires, aucune des autres variantes de la démocratie représentative occidentale – présidentielle à la française ou parlementariste à l'italienne – n'a réussi à éviter aussi bien la dérive monarchique que l'instabilité chronique du gouvernement des partis rongé par la corruption et le pouvoir parallèle des sociétés secrètes.

La Constitution est, en règle générale, un pacte politique qui traduit, à un moment historique donné de la vie d'une nation, un rapport de forces social obtenu par la violence ou pacifiquement.

Le pouvoir d'Etat devrait en tenir compte et répondre aux demandes du mouvement populaire qu'il dit respecter, en allant droit au but et tenir, en concertation avec lui, une conférence nationale qui statuerait sur une solution partagée.

Il sait que sans l'adhésion forte du peuple, son pari volontariste de redresser une situation qu'il qualifie, lui-même,

nière. De quoi retarder le traitement exigé par l'état de strangulation économique et social du pays par la raréfaction des ressources et le rétrécissement des moyens de financement des politiques publiques.

L'Algérie a besoin d'un front intérieur fort débarrassé du parasitage des forces occultes ainsi que d'une nouvelle organisation partisane en rupture totale avec la politique politicienne du passé que certains segments tentent de relancer sous la forme de partis «néo-nationalistes» potentiels successeurs du FLN et du RND et alliés à ceux de la mouvance islamiste.

Au lieu de s'abîmer dans des opérations aussi désespérées, le pouvoir d'Etat a mieux à faire.

Il a, entre les mains, une chance historique, celle de travailler, franchement, avec la Révolution démocratique du peuple et avoir le courage de frapper le système en son cœur en prenant, au moins, quatre décisions stratégiques qui couperont, définitivement, les amarres qui le rattachent, encore, à lui :

- rompre avec le libéralisme antinational et antisocial ;
- démembrer l'économie informelle ;
- instaurer l'égalité des citoyens devant l'impôt ;
- et réhabiliter la planification à tous les niveaux de l'activité nationale.

Cela aura, au moins, le mérite de la clarté et facilitera le balisage des nouvelles routes que la révolution a ouvertes devant le pays, le 22 février 2019. La marge de manœuvre du pouvoir d'Etat est très étroite. Il n'a pas d'autre choix que de s'engager sur ces routes-là. Il économisera au pays du temps et des épreuves inutiles.

B. M.

MERIEM CHORFA À BOUIRA :**«L'enfant a toujours été au centre des préoccupations de l'État algérien»**

La présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance, (ONPPE) Meriem Chorfa, qui était ce jeudi l'hôte de la wilaya de Bouira, a annoncé à l'occasion avoir lancé par cette visite un cycle de sorties sur terrain pour dresser d'une manière exhaustive l'état des lieux de l'enfance en Algérie, et ce, dans un rapport global et détaillé avec recommandations qui sera remis au président de la République.

Par la même occasion, la présidente de l'ONPPE et en réponse aux questions des journalistes, a rappelé que l'Algérie fait partie des leaders à l'échelle africaine et même mondiale en matière de protection de l'enfant, avec un arsenal juridique et législatif promulgué et l'ensemble des conventions ratifiées, entrant dans le cadre de la protection de l'enfant.

Dans ce contexte, l'invitée de la wilaya, qui a évoqué plusieurs rencontres qu'elle a eues durant la matinée avec les associations et les organismes de protection de l'enfant à Alger, a rappelé que l'organe qu'elle préside a mis à la disposition des citoyens le Numéro Vert 1111, gratuit et joignable à partir de tous les opérateurs de la téléphonie mobile et du fixe. Un Numéro Vert qui veille à la protection de l'enfant et lutte contre tous les fléaux qui le

menacent comme la mendicité, le travail et la maltraitance.

A ce sujet, et tout en rappelant les différents réseaux mis en coordination avec l'organe, composé de journalistes, d'artistes et de sportifs elle précisera : «Des cas de maltraitance sont toujours signalés dont beaucoup à

travers des appels au Numéro Vert». Ainsi et pour les seules premières semaines de l'année 2020, il a été enregistré, selon Meriem Chorfa, 320 appels concernant la maltraitance et autres phénomènes touchant à l'enfant, pour un total de 550 enfants entre garçons et filles.

Des chiffres alarmants, ce qui fera dire à la présidente de l'ONPPE que «la protection de l'enfant, et même si l'Etat algérien déploie tous ses efforts envers cette frange de la société en voulant comme preuve le rattachement de l'organe qu'elle préside directement au Premier ministre, est avant tout l'affaire de tous». Rappelons qu'à Bouira, lors de sa visite

à l'Odej, la présidente a visité une exposition sur le rôle de l'enfant dans la Révolution de Novembre 1954. Une exposition qui montre le sacrifice consenti par les enfants durant la guerre de Libération nationale en répondant à l'appel du FLN/ALN à quitter les bancs de l'école et rejoindre leurs aînés dans le combat libérateur.

«Aujourd'hui, l'enfant de l'Algérie indépendante doit jouir de tous ses droits et profiter pleinement de son enfance dans la dignité et le respect, loin de toute forme d'exploitation ou de violence à son égard», dira enfin la présidente de l'ONPPE.

Y. Y.

La Société des ciments de Sour-el-Ghozlane innove

Après l'embellie des années 2000 et le début des années 2010, la crise économique qui a frappé de plein fouet le pays a impacté négativement les matériaux de construction utilisés à grande échelle durant cette période faste.

La cimenterie de Sour-el-Ghozlane qui fait partie de la filiale Gica, ou Groupe industriel des ciments d'Algérie, et qui travaille en partenariat avec le groupe italien Buzzi Unicem depuis février 2008 (65% Gica & 35% Buzzi Unicem), se doit de faire face à cette crise en faisant une offensive de marketing en proposant une panoplie de produits pour satisfaire et fidéliser d'abord une clientèle rare et de plus en plus exigeante, ensuite en proposant un produit de qualité et à un prix compétitif.

Ainsi, saisissant l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et la fête des travailleurs, la Société des ciments de Sour-el-Ghozlane ou la SCSEG, a initié une exposition au niveau du centre M'hamed-Issiakhem de Bouira en exposant ses produits et en invitant ses principaux partenaires dont l'AADL, et autres directions de la wilaya dont la DTP, la DUC, la DRE, l'OPGI, mais également les bureaux d'études dont le CTC, et enfin, la Direction de l'environnement pour montrer les efforts consentis par le groupe Gica en général et la SCSEG en particulier dans la protection de l'environnement. Des efforts qui se sont traduits par l'achat et l'installation depuis 2017 des filtres haut de gamme et de dernière génération au niveau du grand fourneau, mettant fin au calvaire des riverains qui se plaignaient pendant des décades de la pollution et de la destruction de leurs vergers et autres cultures et de toutes les maladies qui en découlent.

Pour faire connaître ses produits, des échantillons de nouveaux produits ont été exposés comme le 52.5, le 42.5 et le 32.5, des variétés de ciment produit selon les besoins des clients en terme de solidité, ou encore le clinker très demandé par ailleurs, même au niveau des autres cimenteries à l'échelle nationale et qui s'approvisionnent en période de maintenance des équipements, depuis la SC-Sour-el-Ghozlane.

Selon les responsables de ce complexe rencontrés au centre M'hamed-Issiakhem ce jeudi, dont

le P-dg, Brahim Bibi ou encore, le chargé du marketing, Kamel Noui, la production annuelle pour l'année 2019 a été quelque peu freinée, comme nous l'avons cité plus haut, par la crise économique et les événements qui ont secoué le pays l'année dernière.

La production a été réduite de 20% par rapport à la production annuelle qui est d'un million de tonnes de ciment, alors que pour le clinker, dont une partie, soit 13 000 tonnes, ont été exportées durant l'année 2018. L'année dernière, il n'y avait pas d'exportation mais des ventes pour d'autres cimenteries pour un total de 50 000 tonnes.

Malgré la crise économique et la défection de milliers d'entreprises en bâtiment, la SC/Sour-el-Ghozlane a réussi, grâce à la diversification de ses produits et son innovation, à écoulé les 80% de réduction l'année dernière. Une politique de marketing très réussie, en

proposant à ses clients des ristournes et des réductions de prix à hauteur de 4%, mais également en proposant le produit sous différentes formes; le vrac qui reste le moins cher, le sac ordinaire mais également, une première, du ciment palettisé; une sorte de palettes d'une trentaine de sacs de 50 kilogrammes, bien emballés qui sont largement manipulables et surtout faciles à charger et à transporter avec des grues vers des étages supérieurs. Une technique qui a

beaucoup aidé les grands clients comme l'AADL, dans ses chantiers alors que jusque-là, le chargement prenait beaucoup de temps et de risques lors des chargements.

En somme, des actions de vulgarisation que la SCSEG se voulait à l'endroit des clients traditionnels mais également du grand public qui était là et qui constitue également via les grands grossistes en matériaux de construction, un client potentiel et non des moindres.

Y. Y.

OUM-EL-BOUAGHI**Un jeune se donne la mort par pendaison à Touzeline**

Les éléments de la Protection civile d'Oum-el-Bouaghi ont découvert le corps sans vie d'un jeune qui s'est donné la mort par pendaison à Touzeline. Selon le communiqué de la cellule de communication de la Protection civile d'Oum-el-Bouaghi, la victime est âgée de 28 ans. Ce drame qui a eu lieu jeudi a mis en émoi toute la région.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce malheureux drame.

Moussa Chtatha

GUELMA**Rond-point du cimetière des Martyrs, un fiasco**

Au lieu dit, rond-point du cimetière des Martyrs de la ville de Guelma, un monument biscornu, censé symboliser la cascade emblématique de Hammam Meskoutine, a été installé il y a environ quatre ans.

«Mais ni la forme ni les couleurs nous font penser à cette merveille naturelle», rétorquent des observateurs. Sans doute, une des plus graves gaffes de la construction dans cette cité. Au bout de quelques mois, l'édifice a commencé à se détériorer. Fissures, chutes de morceaux de plâtre... nécessitant à chaque fois des opérations de colmatage. Mais, le rafistolage et les coups de pinceau «à la va-vite!» ne font plus l'affaire.

Une «petite bourde» qui avait tout de même coûté cher. En effet, une enveloppe consistante a été dépensée pour la construction de ce rond-point qui suscite autant la controverse. Cette étrange structure est considérée comme «le rond-point le plus laid de la ville du 8-Mai-1945», selon un sondage fait par le Soir d'Algérie.

Par ce témoignage, les riverains veulent dénoncer le gaspillage de l'argent public pour de funestes projets.



Photo : DR

Alors qu'elle s'inscrivait dans le cadre d'une opération d'embellissement de la ville, cette «œuvre» a provoqué la consternation des Guelmois, dont une majorité exige son retrait. Et le monument devient la risée de tout le monde.

Noureddine Guergour

13 tonnes de poisson avarié saisies par la gendarmerie

Treize tonnes de poisson impropre à la consommation ont été saisies, dimanche dernier, lors d'une opération de la brigade territoriale de la gendarmerie de Aïn Ben-Beida.

La marchandise a été découverte dans un camion qui a été contrôlé au niveau du barrage fixe à la sortie du tronçon de l'autoroute Est-Ouest, traversant cette région. Les gendarmes ont mis au jour cette quantité très importante de gros poissons. Elle était destinée à l'approvisionnement de certains points de vente dans la ville de Annaba, rapporte la cellule de communication du Groupement de la gendarmerie de la wilaya. Dépourvue d'étiquette, de traçabilité ou de lieu de provenance, la marchandise était impropre à la consommation, selon les services vétérinaires.

Le mis en cause, un homme âgé de 57 ans et originaire de Skikda, a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes. Il a été placé sous mandat de dépôt, précise notre source.

N. G.

RELIZANE**La Conservation des forêts à l'assaut des écoles**

La sensibilisation des enfants sur l'importance de l'écologie et la protection de l'environnement est une des missions de la Conservation des forêts de la wilaya de Relizane. Celle-ci a inauguré jeudi à Sidi Lazreg, le club vert de l'école primaire de la nouvelle ville.

Les premières activités des élèves, appartenant à ce club concernent l'apprentissage des principes du jardinage ainsi que la prise de conscience de l'importance de l'arbre dans la nature.

Cette initiative très louable constitue le commencement d'un programme de sensibilisation à travers les établissements scolaires de la wilaya visant à rendre les élèves plus conscients des enjeux écologiques qui s'imposent au niveau national et mondial.

La création d'autres clubs verts serait un moyen efficace d'attirer l'attention des enfants et de leurs parents sur les gestes à acquérir pour préserver la nature. Par cette action, la Conservation des forêts consolide ses efforts de lutte contre la désertification et la protection de l'environnement. Les feux de forêt et le trafic du bois ont entraîné la désintégration du couvert végétal à travers plusieurs endroits de la wilaya. Ceci a imposé à cette structure la mise en route d'un programme de protection de l'environnement qui implique aussi bien les autorités que les citoyens.

Concernant le secteur agricole, une commission mixte a effectué des sorties sur les terres touchées par les dernières inondations et ce, afin de dresser une évaluation précise en prévision du dédommagement des agriculteurs et éleveurs sinistrés.

A. Rahmane

SIDI-BEL-ABBÈS**3 kg de kif et des comprimés psychotropes saisis**

La police de Sidi-Bel-Abbès a, à la fin de la semaine dernière, interpellé les conducteurs de deux véhicules légers en plein centre-ville.

Elle a procédé à la fouille des véhicules dans lesquels elle a saisi 3kg de kif traité et 33 comprimés psychotropes. Les deux conducteurs et une autre personne ont été déferés devant le procureur et écroués.

A. M.

L'AFFAIRE DE L'HOPITAL ORTHOPÉDIQUE DE BORDJ- BOU-ARRÉRIDJ

Le juge conclut au non-lieu

Une affaire qui a défrayé la chronique durant plus de 10 ans sur la mauvaise gestion des finances publiques, et dépenses jugées injustifiées par les enquêteurs, pour la construction de l'hôpital orthopédique de Bordj-Bou-Arréridj. Le 20 février 2020, le juge du tribunal de Bordj-Bou-Arréridj a rendu une décision innocentant les prévenus qui répondaient des chefs d'accusation, clientélisme, et fraudes aux marchés publics etc. Deux ex-directrice et directeur de la santé et de la population, une secrétaire chargée des marchés publics, deux entrepreneurs, un directeur technique et un métreur-vérificateur du bureau d'études de wilaya ont été déclarés non coupables. Pour rappel, initialement la construction d'un hôpital orthopédique de 120 lits a été retenue en 2006, par le ministère de la Santé publique, pour un montant de 40 milliards, en bout de course, il a englouti plus de 242 milliards de centimes, sans pour autant être achevé dans les normes, à telle enseigne que la tutelle a fait une rallonge financière de l'ordre de 4 milliards 500 millions de centimes pour corriger les malfaçons. Les accusés ont été exonérés par la justice de toutes les accusations dont ils étaient coupables.

Layachi Salah-Eddine

AÏN-TÉMOUCHENT

2 morts dans un accident de la route à Hammam-Bou-Hadjar

Un grave accident a eu lieu mercredi sur le chemin de wilaya n°86 reliant Hammam Bou-Hadjar à Hassi-el-Ghella.

Un véhicule de marque Hilux a percuté de plein fouet une voiture de marque Peugeot 406, les deux voitures sont immatriculées à la wilaya de Aïn-Témouchent, le choc était si violent que deux personnes ont trouvé la mort sur le coup, un homme âgé de 46 ans et une femme âgée de 73 ans qui étaient à bord de la Peugeot 406, tandis qu'on déplore une quinzaine de blessés, dont un dans un état grave. L'âge des blessés varie entre 16 et 66 ans. Ils ont été secourus sur place par les éléments de la Protection civile avant d'être évacués aux urgences médicales de Hammam Bou-Hadjar.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes et les circonstances de cet accident.

S. B.

MOSTAGANEM

Saisie de 843 comprimés psychotropes

Selon le communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya, les éléments des 3^e et 4^e Sûretés urbaines ont réussi un joli coup de filet en mettant fin aux activités de deux dealers. Les deux trafiquants de stupéfiants au moment de leur arrestation vendaient leur produit à des jeunes dans divers quartiers.

Les policiers, dans deux opérations distinctes, ont réussi à récupérer 843 comprimés psychotropes de marque Lyrica et Tramadol en sus d'une épée et d'une paire de jumelles professionnelles. Après avoir été entendus, les deux suspects ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur incarcération en attendant d'être jugés pour leurs actes devant le tribunal des flagrants délits.

A. Bensadok

NAÂMA

Les éleveurs bloquent la RN6

Les éleveurs de la wilaya de Naâma, ont, en fin de la semaine écoulée, coupé la RN6 au niveau de l'entrée de la ville de Mécheria, pour protester, encore une fois, contre le ras-le-bol de l'aliment du bétail.

Frappés par une sécheresse extrême et devant une pluviométrie qui fait défaut en cette période, les éleveurs de cette contrée du sud-ouest ne savent plus à quel saint se vouer.

Face donc, à une mafia de spéculation et devant le prix de l'aliment qui frôle les 3 500,00 DA le quintal mélange (son/orge), voire également les maladies du cheptel (peste, clavelée, brucellose, gale, fièvre aphteuse, blue tongue...), les protestataires réclament un quota supplémentaire d'orge subventionné, comme ils sollicitent l'ouverture de nouveaux points de distribution de l'aliment du bétail à travers les quatre coins de la wilaya, à l'effet, de garantir l'approvisionnement périodique, équitable et régulier aux éleveurs et demandent, par ailleurs, une commission d'enquête pour faire la lumière sur les der-

nières opérations de distribution des derniers quotas de l'orge subventionnés octroyés par l'Onab sis à Saïda.

Ces derniers ont aussi interpellé les autorités publiques pour une éventuelle réorganisation et l'élargissement des parcours de pacage et les zones de transhumance pour leurs troupeaux et l'ouverture des périmètres mis en défens comme espace d'exploitation pour assurer l'aliment naturel ainsi que la prise en charge de la santé animale.

Or, pour le P/APC de Mécheria, la DSA (services agricoles) et le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Naâma, qui, ont reçu un groupe d'éleveurs contestataires, n'ont certainement pu convaincre les éleveurs, puisque la distribution de l'aliment du bétail s'effectue suivant le quota offert à la wilaya en matière d'orge subvention-



Photo : DR

né qui reste dérisoire et ne peut couvrir les besoins sans cesse des éleveurs.

Ajoutant que la distribution de l'aliment du bétail s'effectue selon des critères bien définis pour prétendre à l'approvisionnement : L'éleveur doit disposer de la carte professionnelle ; d'une carte personnelle du cheptel d'élevage délivrée par la Chambre de

l'agriculture ; en plus d'un certificat de vaccination de la dernière campagne de prévention contre les maladies délivré par le vétérinaire délégué par l'inspection vétérinaire qui relève de la Direction des services agricoles.

C'est dire que ces documents ne sont pas à la portée de tous les éleveurs.

B. Henine

DES RÉSIDENTES VICTIMES DE TROUBLES DIGESTIFS ET ÉVANOUISSEMENTS

Panique dans une cité universitaire à Constantine

L'annexe de l'Institut Pasteur de Constantine devra remettre dès le début de cette semaine, les résultats d'analyses des échantillons prélevés sur les aliments supposés avoir provoqué des malaises chez certaines résidentes universitaires à Constantine et par conséquent, mettre fin à une situation presque de psychose qui sévit depuis maintenant près d'une semaine.

Ces derniers jours ont été chargés de fortes émotions pour les résidentes de la cité universitaire 1 de l'université 3 Salah-Boubnider en proie à une situation de panique provoquée par l'apparition de symptômes s'apparentant à une intoxication alimentaire classique mais, amplifiés par la rumeur et l'origine encore inconnue de cette « maladie » en ces temps de crise sanitaire de coronavirus a fait craindre le pire pour les concernées.

La peur a très vite gagné du terrain fortement soutenue par des fausses informations et réactions alarmistes largement relayées par les réseaux sociaux.

Dans les faits : un groupe de résidentes ont présenté des troubles digestifs dont, vomissements, douleurs musculaires et évanouissements, ce qui a nécessité l'intervention d'urgence des services d'épidémiologie du CHU de Constantine.

Nous nous sommes rapprochés desdits services qui ont, dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, examiné près de 250 jeunes filles présentant les symptômes de ce qui s'apparente à une intoxication alimentaire, mais qui s'avèrent « sans conséquences », selon les informations recueillies sur place. D'ailleurs, les jeunes filles présentant des malaises, ont toutes quitté l'hôpital. Le service d'infectieux n'a enregistré aucune hospitalisation, affirme-t-on.

Toutefois, le CHU a enregistré 8 cas jugés symptomatiques, mais sans gravité. Pour le restant des cas, il a été provoqué par la panique surtout en l'absence de communication efficace tant au niveau du lieu de résidence qu'au sein

des services sanitaires. Des échantillons de nourriture servie ce jour-là aux résidentes dans les restos ont été prélevés sur Le rfiiss, l'ben, œufs durs ainsi que l'eau potable pour analyses dans les laboratoires Pasteur à Constantine.

Les résultats de bactériologie seront connus dès ce début de semaine. Toute la ville est dans l'attente des résultats de ces analyses pour un retour à la vie normale.

A rappeler que depuis l'apparition de ces symptômes, les étudiantes résidentes n'ont pu suivre correctement leurs études, les contrôles ont été reportés ceci, en plus de l'inquiétude de leurs familles.

Ilhem Tir

BILAN ANNUEL DE LA POLICE DE BOUMERDÈS

La prévention comme axe central de la lutte contre la criminalité

Arrêter un criminel c'est bien. Eviter la commission d'un crime c'est mieux. C'est le leitmotiv des policiers de la wilaya de Boumerdès. Il ressort nettement dans leur bilan de l'année écoulée concernant les activités réalisées par les unités opérationnelles.

Effectivement, le contrôleur de police, Ali Badaoui, directeur de la Sûreté de wilaya de Boumerdès, a consacré une grande partie de son intervention, devant la presse régionale, sur le fonctionnement et les résultats chiffrés de la cellule de communication chargée de l'action de sensibilisation.

Le patron de la police de Boumerdès est entré dans le détail démontrant l'intérêt qu'il porte à la prévention. Pour ce faire, la direction a tissé des liens avec les institutions qui ont en charge l'enfance et la jeunesse (éducation, formation et université) ainsi que les médias.

A l'occasion, il a fait un appel pressant aux parents de veiller sur les fréquentations de leurs enfants. Dans son appel, le directeur de la Sûreté faisait allusion à la consommation des psychotropes et l'utilisation de l'internet « nous avons remarqué qu'une grande partie de la délinquance passe par le web particulièrement quand il

s'agit du trafic de drogue ». Justement, s'agissant des résultats en matière de trafic de drogue, il est question de la saisie de 613,263 kg de stupéfiants en 2019. Cette saisie a augmenté de 15 fois par rapport à celle de 2018 (38,726 kg). Dans leur croisade contre le trafic de stupéfiants, les policiers de Boumerdès ont traité, durant l'année écoulée, 378 dossiers et arrêté 505 suspects dont 2 femmes et 7 mineurs.

En 2018, ils ont ouvert 314 enquêtes pour arrêter 466 individus dont 5 femmes et 2 mineurs. En référence à la quantité de drogue saisie, nous avons posé la question au patron de la police : la wilaya de Boumerdès est-elle devenue une wilaya de consommation de stupéfiants ? Le directeur de la Sûreté rassure. « Non. Elle reste une région de transit. Cette saisie a augmenté parce que les opérations contre les trafiquants ont été ciblées. »

Globalement, les services de la police judiciaire de la wilaya ont traité,

en 2019, 2 889 affaires et arrêté 3 983 personnes. En nombre d'affaires traitées en 2018 (3 137 affaires pour 4 435 arrestations), on peut considérer que, dans la wilaya, la criminalité et la délinquance ont diminué, en 2019, de 7,90%.

Malheureusement, les agressions contre les personnes - 1 230 affaires en 2019 - restent le chapitre le plus important. En la matière, 1 230 personnes dont 181 femmes et 61

mineurs sont impliqués. Fort heureusement, on note, par rapport à 2018 (1307 affaires), une diminution de 6,26% d'affaires d'agressions contre les personnes. Le bilan présenté et expliqué par le directeur de la Sûreté de la wilaya reprendra en détail toutes les activités de tous les services sous sa tutelle.

Les journalistes n'avaient pas manqué de poser grand nombre de questions puisées dans les préoccupations des citoyens. « Nos cadres sont tous des universitaires et nous sommes prêts à faire face à tous les défis sécuritaires. » C'est la réponse de Badaoui sur les aptitudes de la police de Boumerdès à faire face aux mutations et aux accélérations de tout ordre ainsi que l'utilisation massive de nouvelles technologies que connaît l'Algérie en général et la région en particulier.

Abachi L.

CHLEF

Des cambrioleurs sous les verrous à Boukadir

Selon une source policière, une plainte a été déposée par un habitant de la ville de Boukadir, après que son domicile a fait l'objet du vol d'une importante somme d'argent en monnaie nationale et en devises ainsi que des bijoux.

Suite à cela les éléments de la police judiciaire de la Sûreté urbaine du quartier des Douaïdia, en collaboration avec leurs collègues de la police scientifique de la Sûreté de daïra de Boukadir, à 23 km à l'ouest de Chlef, ont ouvert une enquête et mené des investigations qui ont permis l'identification d'un groupe composé de 3 éléments suspects d'être

les auteurs du vol. Poursuivant leurs investigations, les enquêteurs ont procédé à l'arrestation de 2 des 3 membres du trio, âgés entre 20 et 30 ans, le 3^e membre, en fuite, fait l'objet de recherche. La même source indique que la poursuite de l'enquête a révélé que les 3 présumés auteurs du vol s'étaient partagés l'argent dérobé et avaient acheté des voi-

tures et une moto. Dans le cadre de l'enquête, 2 véhicules ont pu être récupérés ainsi qu'une moto.

Déférés au Parquet de Chlef, les 2 mis en cause de ce vol, après avoir été entendus par le procureur de la République puis par le juge d'instruction, ce dernier les a placés en détention provisoire et incarcérés en attendant de répondre de leur acte devant les juges, pendant que le 3^e élément de la bande demeure en fuite et activement recherché.

Karim O.

IL EST LE PRÉCURSEUR DE LA MUSIQUE ÉLECTRO ACID HOUSE ANGLAISE

Mort du DJ et producteur britannique Andrew Weatherall

Andrew Weatherall, producteur et DJ précurseur de la musique électro acid house anglaise, est décédé lundi, à l'âge de 56 ans, d'une embolie pulmonaire, a annoncé son agent.

«Nous sommes navrés de vous annoncer qu'Andrew Weatherall, le célèbre DJ et musicien, est décédé tôt ce matin à l'hôpital londonien de Whipps Cross», a indiqué son agent dans un communiqué.

Alors qu'il était hospitalisé pour une embolie pulmonaire, «un caillot de sang a atteint son cœur» a-t-il précisé, soulignant que «sa mort a été rapide et paisible».

Andrew Weatherall était l'une des principales figures du mouvement électro acid house à la fin des années 1980. Célèbre pour ses remix des morceaux *World in motion* de New Order, *Soon* de My Bloody

Valentine ou encore *Hallelujah* de Happy Mondays, il avait aussi fondé son propre groupe de techno expérimentale, Sabres of Paradise. Mais celui qui a contribué à documenter la culture rave via le fanzine *Boys Own* était surtout connu pour avoir produit l'album *Screamadelica* de Primal Scream.

Le groupe, lui, a sobrement rendu hommage sur Instagram, publiant deux photos du musicien, l'une où il arbore fièrement ses tatouages sur les bras et l'autre en train de mixer, longue barbe et main nonchalamment plongée dans la poche. «Choqué et attristé d'apprendre que le



Photo : DR

voyageur cosmique Andrew Weatherall a quitté les lieux», a, pour sa part, partagé sur Twitter Tim Burgess, le

leader des Charlatans. «C'était toujours un plaisir de le voir et de partager de bons moments. Repose en

paix, mon pote.» Ministry of Sound, club emblématique qui a ouvert en 1991, a qualifié Weatherall de «maître de son art», quand Peter Hook, le bassiste du groupe New Order, a salué un «homme gentil qui avait beaucoup, beaucoup de sagesse à partager».

Andrew Weatherall avait créé en 2013 le Festival Convenanza, mêlant rock et électro, qui se déroule chaque année à Carcassonne, en France, et dont la huitième édition, prévue pour septembre, affiche déjà complet.

«Profondément attristés par sa mort», les proches du producteur «prennent le temps de rassembler leurs pensées» avant d'annoncer «en temps voulu» les détails concernant ses funérailles, a indiqué son agent.

ÉTATS-UNIS

Avec la série *Hunters*, la chasse aux nazis prend des accents «comics»

Un groupe de chasseurs de nazis, mené par Al Pacino, dans une série truffée de références aux comics et aux super-héros : *Hunters*, nouvelle production d'Amazon Prime, bouscule les représentations de la Shoah au risque d'en déranger certains.

Après *Jojo Rabbit* de Taika Waititi, comédie sur l'Allemagne nazie tout juste oscarisée (meilleur scénario adapté), *Hunters*, diffusée à partir de vendredi, confirme l'ambition d'auteurs-scénaristes de tenter de parler différemment de cette terrible page de l'Histoire.

Le créateur de la série, David Weil, dit s'être nourri des histoires de sa grand-mère, rescapée des camps de concentration, et revendique le mélange des genres. «On était tous curieux de voir comment ça allait cohabiter», a confié l'acteur Josh Radnor, un des «chasseurs» de nazis, lors de son passage à Paris. «On a, tout le temps, réfléchi au ton.» A rebours de mini-séries historiques comme *Holocauste* (1978) avec Meryl Streep ou du film *La vie est belle* (1998) de Roberto Benigni, fable récompensée

à Cannes puis triplement oscarisée, *Hunters* puise son inspiration directement dans les comics, l'univers Marvel et celui de DC Comics, et lorgne du côté de Tarantino version *Inglourious Basterds* (2009).

La série est, en outre, produite par le nouveau roi de l'horreur, Jordan Peele, le réalisateur de *Get out*.

Dans *Hunters*, Al Pacino incarne Meyer Offerman, un riche New-Yorkais, rescapé d'Auschwitz, à la tête du gang de chasseurs et que l'on compare successivement à Bruce Wayne, alias Batman, ou au Professeur X, le chef des X-Men.

Autour de ce Simon Wiesenthal à la sauce comics, gravitent une nonne, un couple âgé, une jeune femme noire sortie d'un film de «blaxploitation» (films américains des années 70 valorisant les Afro-Américains), un homme asiatique et un acteur au placard. «Chacun de ces personnages fait partie d'une minorité ou de gens qui n'ont pas voix au chapitre. Chacun a des raisons personnelles de participer à cette

chasse», souligne Josh Radnor. On y trouve une jeune recrue : Jonah (Logan Lerman, vue dans *Percy Jackson*), dont la grand-mère, elle-même rescapée des camps, vient d'être assassinée à son domicile à New York.

Ce meurtre, en plein été 1977, est le point de départ de la série qui met en évidence la présence d'anciens dirigeants nazis vivant sous couverture aux États-Unis, et l'émergence d'une nouvelle génération préparant le quatrième Reich. Face à l'inaction des autorités, cette équipe éclectique décide d'agir dans l'ombre, via des règlements de comptes sanguinolents ou faisant lourdement référence aux méthodes nazies (une ancienne chimiste est ainsi gazée, sous sa douche).

La série, «inspirée de faits réels», fait également des retours entre passé et présent, avec des flash-back à Auschwitz ou dans le ghetto juif, soulignant à gros trait la barbarie nazie et l'héroïsme des déportés. D'où une scène avec des musiciens juifs jouant *Hava Naguila* à l'entrée du camp, dont on vient de commémorer les

75 ans de sa libération. Ou une scène d'échecs, grandeur nature, avec des déportés faisant office de pions.

«Je n'ai pas fait de recherche sur la Shoah, c'est un sujet que je connaissais bien, j'avais plutôt envie de me fondre dans l'époque (les années 70, ndr)», a souligné Josh Radnor, lui-même d'origine juive et revendiquant l'humour très noir de la série. «L'humour, c'est ce qui nous maintient même dans les situations les plus catastrophiques», a-t-il souligné, souhaitant que la série de dix épisodes soit prolongée. Et «cet humour noir qui parle de la mort, c'est quelque chose que je connais bien et dans lequel les Juifs sont plutôt bons».

Un mélange des genres qui a attiré Al Pacino, dont c'est la première participation, à proprement parler, à une série (sur une plateforme de Svod). L'acteur du *Parrain* et, plus récemment, de *The Irishman* (sur Netflix) s'était toutefois déjà illustré à la télévision dans *Angels in America* (2003), mini-série sur les années sida, adaptée de la pièce de théâtre du même nom.

SPECTACLE

Le retour au Bolchoï de Dmitri Tcherniakov, un iconoclaste de l'opéra russe

Le metteur en scène Dmitri Tcherniakov a tant fait scandale avec sa vision contemporaine de l'opéra qu'il n'avait plus travaillé à Moscou depuis près d'une décennie. Le revoici au Bolchoï, toujours désireux de rompre avec les clichés russes.

Ce retour sur la plus célèbre des scènes russes avec une nouvelle version de *Sadko*, un classique de Nikolaï Rimsky-Korsakov (1844-1908), est fait pour plaire à la fois aux tenants d'une modernité et aux audiences plus traditionalistes. Cette dernière catégorie de spectateurs et de professionnels lui reproche sans doute encore sa mise en scène dépouillée d'*Eugène Onéguine* de Tchaïkovski, opéra russe de référence d'ordinaire fastueux. Rencontrant des journalistes avant la première cette semaine de *Sadko*, Tcherniakov ne se dit pas assagi par sa longue absence du Bolchoï et espère que son nouvel opéra «inspirera débats et discussions». «Cet opéra a la réputation erronée de devoir être épique, distant de nous et de ce que nous sommes», souligne-t-il, veste de sport sur les épaules et tennis aux pieds. «Nous essayons de nous distancer de ce cliché», proclame le metteur en scène de 49 ans.

Ancré dans la mythologie russe, cet opéra de 1895 raconte l'histoire de Sadko, un musicien nécessairement embarqué dans une épopée fantastique au cours de laquelle il épousera Volkhova, la fille du roi des eaux et

des mers, avant de devoir retourner à sa vie d'avant aux côtés de Lioubava, sa femme sur la terre ferme.

Dans la version de Tcherniakov, ce qu'il reste de l'imagerie russe est factice : Sadko y est représenté en jeune homme contemporain névrosé, en jean et pull, quand Volkhova est une puissante femme d'affaires cherchant à renouer avec sa nature passionnée. Et leur histoire d'amour s'avère n'être qu'une simulation dans une fête foraine peuplée d'une troupe de clones de Russes issus du Moyen-Âge.

Sadko fut un classique du répertoire du Bolchoï. Sa représentation monumentale en 1936 reflétait les valeurs culturelles promues par Staline. «C'était une esthétique de la victoire du socialisme qui faisait écho au style impérial d'avant», explique l'historien spécialisé Mikhaïl Mouguinstein à propos de ce style d'opéras russes épiques. *Sadko* n'a en revanche que rarement été monté en Occident et a perdu de sa popularité au fil des décennies dans sa patrie. En 1984, le Bolchoï le retirait de son répertoire.

«Que le Bolchoï ait décidé de remonter ce mastodonte m'inspire le respect», proclame M. Mouguinstein, voyant dans le retour de ce classique revisité «un événement majeur de notre histoire culturelle».

La mise en scène de Tcherniakov a, sans surprise, suscité les louanges des uns et les coups de griffe des autres. «C'est dur, quatre heures lors-

qu'il y a tant de tromperie et d'imposture sur scène», s'est emportée la critique Ekaterina Kretova dans le quotidien russe *Moskovski Komso-molets*. Pour Mouguinstein cependant, avec son approche novatrice, Tcherniakov a réussi là où la plupart de ses compatriotes ont échoué : promouvoir l'opéra russe au-delà de ses frontières.

«Seuls de très rares opéras russes sont montés à l'étranger, c'est même difficile d'y imaginer Rimsky-Korsakov mais Tcherniakov arrive à le mettre en scène là-bas», dit l'historien spécialisé. Tcherniakov est en effet le seul russe à avoir reçu, comme metteur en scène, le prestigieux International Opera Award (2013).

Sa version du *Conte du tsar Saltan*, opéra méconnu de Rimsky-Korsakov, est, elle, nommée pour une nouvelle récompense cette année. Directeur général du Bolchoï, Vladimir Ourine a pour sa part promis de continuer à éduquer son public à montrer plus d'ouverture d'esprit lorsqu'il est confronté à des opéras contemporains. «Les œuvres du XIX^e siècle peuvent être totalement ré-imaginées, nous pouvons essayer de parler dans un langage moderne avec ces œuvres et c'est ce que Tcherniakov fait», expliquait-il en janvier à l'antenne de la chaîne culturelle russe Koul-toura. «Le théâtre du Bolchoï se doit d'être un théâtre vivant et moderne.»

MUSIQUE

Elton John interrompt brusquement un concert à Auckland en raison d'une pneumonie

Elton John a interrompu brusquement un concert en Nouvelle-Zélande et s'est excusé au bord des larmes auprès de ses fans en expliquant qu'il souffrait d'une pneumonie, en plein milieu d'une tournée mondiale. La superstar britannique de 72 ans peinait à chanter dimanche soir assis devant son piano lors de ce concert au stade Mount Smart d'Auckland.

Après avoir été examiné par un médecin à l'aide d'un stéthoscope, il a chanté encore deux chansons avant de s'arrêter en plein milieu du concert : «Je ne peux pas chanter, je viens de perdre ma voix», a-t-il dit au public d'une voix rauque. «Il faut que j'y aille, je suis vraiment désolé», a-t-il lâché, ému. Des séquences vidéo montrent Elton John vêtu d'un costume bleu poudre et portant ses lunettes surdimensionnées, debout au piano et haussant les épaules devant la foule, dans un geste d'impuissance.

Il a ensuite quitté la scène la tête baissée, aidé par les membres de son équipe, alors que la foule l'acclamait. «On m'a diagnostiqué une pneumonie atypique plus tôt dans la journée, mais j'étais déterminé à vous donner le meilleur spectacle possible», a-t-il ensuite écrit sur son compte Twitter. Cette pneumonie provoquerait de légères infections du système respiratoire. La Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, a dit qu'elle avait rencontré le chanteur avant son concert dimanche et qu'«on pouvait voir qu'il ne se sentait pas bien». «Etant donné qu'il a ce qu'on appelle une pneumonie atypique, le fait qu'il ait passé environ deux heures sur scène pour produire une telle performance était incroyable et très généreux», a déclaré M^{me} Ardern à des journalistes, louant l'engagement du chanteur vis-à-vis de son public.

Elton John est en Nouvelle-Zélande dans le cadre de sa tournée mondiale «Farewell Yellow Brick Road», qui a débuté en 2018 et doit se terminer à la fin de cette année à Londres. Avec des centaines de concerts à travers le monde, cette tournée est considérée comme la dernière chance de voir le chanteur avant qu'il ne prenne sa retraite. Elton John doit se produire à Auckland mardi et jeudi avant de se rendre en Australie pour sept autres concerts. Le promoteur des étapes australienne et néo-zélandaise de la tournée, Chugg Entertainment, a déclaré que la star se reposait et que les événements allaient se poursuivre comme prévu. «Les médecins sont confiants qu'il va se rétablir», a déclaré une porte-parole.

LE COUP DE BILL'ART DU SOIR

L'étranger, avec
ou sans Camus

Par Kader Bakou

Une société voit sa propre image, particulièrement à travers sa littérature et sa production audiovisuelle (cinéma, télévision...).

Déjà une bonne partie de notre production littéraire est destinée à «plaire» à certaines parties en Occident...

Quand sa production littéraire, culturelle et artistique ne joue pas son rôle, l'image de cette société est façonnée ailleurs. Elle est ainsi souvent dévalorisée par cet «étranger» en Occident qui veut, toujours, que les autres soient à son image.

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

BATNA

Engouement
remarquable des
lecteurs au 4^e Salon
national du livre

L'ouverture mardi du 4^e Salon national du livre à la salle Ashar de Batna s'est caractérisée par une forte affluence du public. Initié par la Direction de la culture en coordination avec une maison d'édition privée, l'association culturelle El Chourouk et l'annexe de wilaya de l'Union des écrivains algériens, ce salon a connu, dès son ouverture, un fort engouement chez les universitaires et lycéens notamment.

L'édition 2020 du Salon national du livre, qui a pour thème «Une société qui lit, une société qui bâtit», se démarque par un large éventail de genres proposés, de la littérature à la technologie en passant par la science et le livre de jeunesse. Ainsi, les visiteurs auront le loisir de découvrir, jusqu'au 5 mars prochain, plus de 15 000 titres publiés par 30 maisons d'édition issues de 25 wilayas du pays, a indiqué à l'APS le directeur de la culture, Amar Kebour, soulignant que cette manifestation sera agrémentée de conférences et de rencontres littéraires en plus de séances de vente-dédicace.

Il est à noter que la troisième édition du Salon national du livre avait connu une affluence record de 15 000 visiteurs, incitant les organisateurs à prolonger cette édition de deux semaines supplémentaires, selon M. Kebour.

CINÉMA
Nardjes A., un documentaire sur
le Hirak projeté à la 70^e Berlinale

Le long métrage documentaire Nardjes A., Une journée de la vie d'une militante algérienne du réalisateur algéro-brésilien Karim Aïnouz sera projeté à la 70^e Berlinale, qui s'est ouverte jeudi soir dans la capitale allemande, ont annoncé les organisateurs du Festival international du film de Berlin, sur leur site Internet.

Présenté en avant-première mondiale dans la section «Panorama» (hors compétition), ce film aborde le Hirak pacifique ou «La révolution du sourire» des Algériens, à travers le quotidien de la militante Nardjes Asli, dans les rues d'Alger. Le Hirak, qui souffle aujourd'hui sa première bougie, a commencé le vendredi 22 février 2019, par la volonté de millions d'Algériens sortis dans les rues d'Alger, et des autres villes du pays, manifester leur rejet d'un cinquième mandat de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika et réclamer un Etat démocratique, fondé sur le droit, bannissant la corruption et consacrant la souveraineté du peuple algérien.

D'une durée de 80 minutes, Nardjes A., Une journée de la vie d'une militante algérienne est une coproduction entre l'Algérie, l'Allemagne, le Brésil, la France et le Qatar. Pour rappel, un montage brut du documentaire intitulé initialement Nardjes, Alger, mars 2019, avait été pro-



Photos : DR

jeté le 1^{er} septembre dernier, lors de l'atelier de post-production «Final Cut» à la Mostra de Venise 2019.

Karim Aïnouz, né le 17 janvier 1966 à Fortaleza (Brésil), est un réalisateur et artiste visuel brésilien, d'origine algérienne, par son père (sa mère est brésilienne). Il a produit et réalisé une quinzaine de films dont *Le ciel de Suely*, *La falaise argentée* ou *La vie invisible d'Euridice Gusmao* primé en 2019 au Festival de Cannes dans la catégorie «Un certain regard».

En 2008, il a réalisé *Alice*, une série de treize épisodes pour HBO Amérique latine. En tant que scénariste, il a notamment collaboré à *Avril brisé* de Walter Salles (2002), d'après le roman de l'écrivain albanais Ismaïl Kadaré. En tant qu'artiste visuel enfin, son travail a

notamment été exposé à la Biennale du Whitney Museum de New York.

Cet architecte de formation et photographe a grandi au Brésil, vécu trois années en France, puis à New York, avant de s'établir à Berlin. Il est venu pour la première fois en Algérie, en 2019, avec le projet de tourner *Algerian by Accident*, un essai autobiographique, une sorte de road-movie en forme d'exploration de ses propres racines algériennes et l'héritage de la lutte pour l'indépendance contre la domination coloniale française. Mais les manifestations en Algérie avaient débuté une semaine après son arrivée...

Dans un article publié par *Screen Daily*, Karim Aïnouz explique que tout cela avait un «double sens» pour lui, «alors que le Brésil se fondait littéralement en quelque chose d'horrible avec le gouvernement [du président] Bolsonaro, je suis arrivé dans ce pays, qui est supposé être mon deuxième pays, à quelque chose de vraiment beau, des jeunes dans les rues, marchant un vendredi, luttant pour la démocratie. C'était presque comme une sortie d'un scénario épouvantable ou génial».

La 70^e Berlinale se poursuit jusqu'au 1^{er} mars avec 18 films en compétition pour l'Ours d'Or, la plus haute distinction de cet événement considéré comme l'un des plus grands rendez-vous cinématographiques dans le monde.

Kader B.

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE KHENCHELA
Sous le thème «la Révolution libératrice
vue par le cinéma algérien»

La première édition des Journées cinématographiques de Khenchela a été ouverte mardi à la maison de la culture Ali-Souaïhi sous le thème «La Révolution libératrice vue par le cinéma algérien».

Dix films algériens sur la Révolution seront ainsi projetés à la Maison de la culture et, par le cinéma mobile, dans les communes de Tamaza, Kaïs et Chechar durant cette manifestation de cinq jours ouverte par le secrétaire général de la wilaya, Rachid Boukara.

Le directeur de la culture, Abdelkader Djaâleb, a indiqué, à l'ouverture des journées cinématographiques, que la manifestation met en exergue le rôle du cinéma dans la présentation de l'action révolutionnaire des chouhada et moudjahidine pour que l'Algérie recouvre son indépendan-



ce et sa liberté. De son côté, Nouredine Kouider, directeur de la Maison de la culture coorganisatrice de ces journées avec le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, a précisé que ce rendez-vous cinématographique est inscrit dans le cadre des festivités locales de commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février de chaque année).

Des conférences sur la production cinématographique en

Algérie après l'indépendance et ses challenges actuels et des ateliers thématiques sur la rédaction de scénarii, le tournage et l'art du comédien seront animés durant ces jour-

nées par des professionnels du cinéma et des critiques.

La cérémonie d'ouverture a donné lieu à la projection du film *Celle qui vivra* de Omar Hakkar, natif de Khenchela, qui a été honoré à l'occasion après la projection d'un documentaire sur son parcours professionnel.

Les Journées cinématographiques de Khenchela verront la présentation des films *La bataille d'Alger*, *L'opium et le bâton*, *Patrouille à l'Est*, *Lambèse*, *Le colonel Lotfi*, *Mustapha Benboulaïd* et *Pont vers la vie*, selon les organisateurs.

VENTE-DÉDICACE

Aujourd'hui samedi 22 février à partir de 14h, Arezki Metref signera son roman *Rue de la nuit*, paru aux éditions Koukou, à la librairie du Tiers-Monde, place Emir-Abdelkader, Alger-Centre.

Actucult

LIBRAIRIE CHIHAB (10, AVENUE BRAHIM-GHARAF, BAB-EL-OUED, ALGER)

Samedi 22 février à 14h :

Rencontre-débat autour du thème : «Hirak, de la révolte à la révolution» avec Rachid Sidi Boumedine, auteur de *Aux sources du Hirak*, Chihab Éditions.

Mahdi Boukhalfa, auteur de *La révolution du 22 Février : de la contestation à la chute de Bouteflika*, Chihab Éditions.

Karima Aït Dahmane, auteure de *Vendredi en Algérie : humours, chants et engagement*, El Ibriz

Éditions et plusieurs auteurs de *Marcher*, ouvrage coordonné par Amin Khan, Chihab Éditions.

GALERIE D'ART DE L'OPÉRA D'ALGER BOUALEM-BESSAIH (OULED FAYET, ALGER)

Jusqu'au 10 mars : Exposition «Inspiration» de l'artiste-peintre Fatma-Zohra Bouaoui.

Vernissage : Jeudi 20 février à partir de 16h.

GALERIE D'ART LE PAON (CENTRE DES ARTS DE RIADH EL-FETH, EL-MADANIA, ALGER)

Du 22 février au 15 mars :

Exposition collective de peinture «Lumières d'Algérie», avec les artistes Mayuka Wakai (Japon),

Moncef Guita, Abdelhadi Talbi, Hachemi Ameer, Djazia Cherrih, Mejda Ben, Ahmed Chihabi, Ilyes Belkaïd, Sofiane Dey, Amel Dekar, Salah-Eddine Lalaoui, Nouicer Nedjm, Zoulikha Rediza et Ahmed Zerib. Vernissage le samedi 22 février à partir de 16h.

SALLE IBN-ZEYDOUN DE RIADH EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)

Mardi 26 février à partir de 19h : L'ambassade du Japon présente un concert de musique traditionnelle par les artistes M^{me} Hara Yoshika et M^{me} Kojima Yuko, membres du groupe Wagaku-Miyabi.

GALERIE D'ARTS DE L'HÔTEL

SOFITEL (EL-HAMMA, ALGER)

Jusqu'au 13 mars : Exposition collective de peinture par les artistes de l'atelier Mira Naporowska (25 artistes peintres femmes).

MUSÉE D'ART MODERNE D'ORAN

Jusqu'au 4 mars : Exposition «Entre mer et terre», de l'artiste espagnol Julio Lozano Pizzano.

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)

Samedi 22 février à partir de 18h30 : Concert par l'artiste Zahia Benzengli, intitulé «Mosaïque andalouse».

Un programme riche en poèmes

et mélodies du patrimoine andalou et ses dérivés.

Prix du billet : 600 DA.

CERCLE FRANTZ-FANON DE RIADH EL-FETH (EL-MADANIA, ALGER)

Jusqu'au 29 février : Exposition d'arts plastiques «Diptysme... la connivence se fait art» d'Amel Kamilia Hamidou et Samira Merabet.

GALERIE BAYA DU PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)

Samedi 22 février : L'ambassade de la République tchèque à Alger présente l'exposition «30 ans de la Révolution de Velours».

USM ALGER

Serport
annonce
ses grands
projets

Les choses évoluent rapidement à l'USM Alger. Et pour cause, le président-directeur général de Serport, Groupe Services Portuaires, Djelloul Achour, ne perd pas de temps pour accélérer l'opération de rachat du club algérois. Jeudi soir lors de son point de presse tenu à l'hôtel El-Aurassi, à Alger, M. Achour explique que le groupe Serport recapitalise l'USMA.

«Honnêtement, nous avons sollicité le Président qui a exprimé sa volonté pour que les choses se fassent rapidement. Nous avons entamé l'opération en septembre dernier et aujourd'hui, nous sommes en 2020, et nous allons recapitaliser l'USMA, et non racheter le club. Nuance. C'est ainsi que nous avons abordé le sujet avec qui de droit. L'autorisation de transfert est prête, et nous avons obtenu tous les documents. Je vais me passer du chiffre, qui est très important, car nous allons intégrer l'USMA dans notre groupe», a-t-il déclaré en affirmant que Serport va devenir l'actionnaire majoritaire de l'USMA à hauteur de 94,34%. Djelloul Achour, qui est revenu sur les grands projets de l'USMA avec notamment la construction d'un centre de formation propre au club, avec toutes ses commodités, s'est adressé aux autres actionnaires de l'USMA. «Nous allons discuter avec les autres actionnaires auxquels nous ne fermons pas la porte, comme nous ne fermons pas la porte à d'autres éventuels investisseurs qui voudraient acquérir des actions. Serport a l'intention d'être actionnaire majoritaire. Nous le sommes à hauteur de 94,34% que nous avons récupérés. Nous n'allons pas faire du bricolage et nous ne voulons pas nous aventurer dans d'éventuels conflits qui ne serviront pas l'USMA», a-t-il expliqué en annonçant la réouverture, dans quelques semaines, du cercle mythique du club, sis au boulevard commandant Mira en plus d'un musée du club qui verra le jour avec les autres projets de Serport. «2020 est l'année de la remise sur les rails de ce prestigieux club. Le projet à la dimension de ses fans se met en place progressivement (...) Nous avons toute la volonté, y compris celle des pouvoirs publics et du président de la République, de nous lancer dans la concrétisation de ce projet ambitieux», a-t-il poursuivi en affirmant qu'en attendant la construction d'un stade propre au club, l'équipe devra recevoir au stade de Douéra, ouest d'Alger, une fois celui-ci achevé. En juin dernier, Al Hayat Petroleum avait entamé les démarches pour racheter l'USMA, annulées en raison de la situation administrative et financière du club algérois. Serport, grâce à l'intervention du président de la République, affirme avoir tout résolu avec l'autorité judiciaire. Une procédure qui devait passer par la justice à cause de l'incarcération de Ali Haddad, président de l'ETRHB, société actionnaire majoritaire de l'USMA.

Ahmed A.

FOOTBALL

LIGUE 1 (19^e JOURNÉE)

Choc des extrêmes à Biskra

La 19^e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue à partir d'aujourd'hui, sera marquée par le «big derby» de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger, alors que le leader, le CR Belouizdad, effectuera un déplacement périlleux chez la lanterne rouge, l'US Biskra.

Cette fois-ci, le derby algérois aura bel et bien lieu, après le forfait déclaré par l'USMA lors de la phase aller, une décision qui avait permis au Doyen de remporter le match sur tapis vert (3-0), tout en infligeant au club de Soustara une défalcation de trois points. Programmé initialement pour samedi, le derby a été décalé à lundi sur la toute nouvelle pelouse du stade Olympique du 5-Juillet. Si l'USMA (6^e, 25 pts) va chercher à renouer avec la victoire après une mauvaise série de trois matchs de disette, le MCA (2^e, 30 pts) espère aligner un troisième succès de rang, toutes compétitions confondues. Ce 90^e duel en championnat s'annonce ainsi indécis et ouvert à tous les pronostics. Dans l'historique des confrontations, le Mouloudia compte trois victoires de plus que l'USMA (28 contre 25), alors que 36 rencontres se sont soldées sur un score de parité. Le Chabab, qui caracole en tête (36 pts), se rendra pour sa part du côté des «Ziban» pour défier l'US



Photos : DR

Biskra, dernier au tableau (15 pts), dans un véritable choc des extrêmes, où chacune des deux équipes abordera ce rendez-vous avec l'intention de s'imposer. L'USB compte un sérieux ascendant psychologique sur son adversaire du jour pour l'avoir éliminé il y a une semaine en 8^e de finale de la Coupe d'Algérie (1-0). De son côté, la JS Kabylie (3^e, 29 pts), tenue en échec à Tizi-Ouzou par le Paradou AC (0-0), aura une belle opportunité de se racheter, encore une fois devant son public, en accueillant l'ASO Chlef (9^e, 24 pts). Les Canaris devront se méfier d'une équipe chélifienne qui a le vent en

poupe pour avoir décroché 7 points sur 9 possibles depuis le début de la seconde manche de la saison. A l'est du pays, l'ES Sétif et le CS Constantine, qui occupent conjointement la 4^e position avec 27 pts chacun, vont effectuer de courts déplacements pour affronter respectivement le NC Magra (14^e, 18 pts) et le CA Bordj-Bou-Arréridj (12^e, 22 pts). L'Entente, l'une des équipes les plus en forme du moment, aura à cœur de récidiver, moins d'une semaine après avoir corrigé son voisin le CABBA (3-0) dans son antre du 8-Mai-1945. De son côté, le CSC, accroché à la maison par le MC Oran (1-1), sera certainement mis à rude épreuve à Bordj par une équipe du CABBA sommée de réagir. De son côté, le MCO (6^e, 25 pts), invaincu en phase retour, recevra l'AS Aïn M'lila (10^e, 23 pts). Le club oranais détient des statistiques favorables avec cinq

points pris sur neuf possibles, même s'il reste quelque peu fébrile devant ses supporters (quatre victoires en neuf matchs). Quant au Paradou AC (12^e, 22 pts), en pleine phase de redressement, il partira largement favori à domicile face à la JS Saoura (10^e, 23 pts), avec l'objectif d'enchaîner avec un cinquième match sans défaite. Les Académiciens comptent en outre un match retard à disputer face au MCA. Enfin, le NA Hussein-Dey, premier relégable (15^e, 15 pts), n'aura plus le droit à l'erreur à domicile lorsqu'il accueillera l'USM Bel-Abbès (6^e, 25 pts), s'il veut amorcer sa mission de sauvetage qui s'annonce déjà compliquée. Avec trois défaites de suite, le Nasria, dos au mur, devra impérativement s'imposer face à la formation de la Mekerra, qui reste, en revanche, sur une victoire sur ses bases face au NC Magra (3-1).

IL EST PASSÉ DEVANT LA CD/LFP JEUDI

Trois mois de suspension
pour Halfaya

Le DG de la SSPA/ES Sétif, Fahd Halfaya, a été sanctionné jeudi par la commission de discipline de la LFP à trois mois de suspension et à payer une amende de 200 000 DA pour «atteinte à la dignité et à l'honneur d'un officiel». Selon les rapports des officiels, le responsable du club des Hauts-Plateaux s'en est pris aux arbitres de la rencontre ESS-CSC, comptant pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie, les accusant de vouloir avantager le club de Cirta. De son côté, le président de la JS Kabylie, Chérif Mellal est convoqué pour audition devant le jury disciplinaire de la LFP lors de la séance de ce lundi 24 février (11h). Le boss de la JSK a été signalé par les officiels du match JSK-PAC.

M. B.

Programme

Aujourd'hui

A Biskra stade du 18-Février El-Alia (15h) : USB-CR Belouizdad
A Ras-el-Oued stade Tahar-Guidoum (15h) : NC Magra-ES Sétif
A Alger stade du 20-Août-55 (16h) : NAHD-USM Bel-Abbès
A Alger stade Omar-Hamadi (16h) : Paradou AC-JS Saoura
A Tizi-Ouzou stade du 1^{er}-Novembre-54 (16h) : JSK-ASO Chlef
A Oran stade Ahmed-Zabana (17h) : MCO-AS Aïn M'lila
A Bordj Bou-Arréridj stade du 20-Août-55 (18h45) : CABBA-CSC

Lundi 24 février (17h45)

A Alger stade du 5-Juillet : USMA-MC Alger.

ELLE LUI A ACCORDÉ UNE DÉROGATION DE 15 JOURS

La DTN/FAF explique le cas Neghiz

Le nouvel entraîneur du MC Alger, Nabil Neghiz, a obtenu une dérogation de la part de la DTN/FAF pour pouvoir diriger l'équipe première du Mouloudia d'Alger.

Cette mesure a suscité nombre d'interrogations d'autant plus qu'elle intervenait au moment où la direction du club algérois n'avait plus trouvé de solution avec l'ex-coach Bernard Casoni que l'ancien bureau directeur du club a limogé au lendemain de la défaite face à l'USMBA. Jeudi, la direction technique de la Fédération algérienne de football a pris le soin d'apporter des éclaircissements à ce sujet. Assurant que cette dérogation temporaire ne saurait dépasser les 15 jours, soit deux rencontres (face à l'USMA le lundi 24 février et le MC Oran le samedi 29 février), la DTN précisera que «l'attribution de cette dérogation à cet entraîneur» tient compte au fait que le MCA a présenté

«des documents prouvant la résiliation unilatérale du contrat de M. Bernard Casoni», «une copie du Swift prouvant le transfert des salaires impayés et des trois mois d'indemnisation de salaire à M. Casoni, conformément à son contrat» et que, enfin, «le cas de M. Casoni est similaire à celui de M. Ismaël Djelid dont le contrat a été résilié» et qui fut «remplacé par M. Sid-Ahmed Slimani pour lequel le club de l'USMH a bénéficié de la même dérogation dans le respect de la réglementation», lit-on dans le communiqué rendu public jeudi sur le site de la fédération. Le texte en question ne donne par contre aucune précision sur la situation des deux assistants de M. Neghiz, en l'occurrence Fawzi Lafri et Réda Babouche qui n'ont pu accéder à la main courante durant le match MCA-JSS, samedi dernier à Bologhine, durant lequel c'est le



coach des gardiens Fouad Cheriet qui a assuré l'intérim jusqu'à son exclusion par l'arbitre de la rencontre Lahlou Benbrahem. Lundi, la commission de discipline de la LFP a décidé de suspendre l'entraîneur des gardiens du MCA à un mois en sus de 100 000 dinars d'amende pour cause de «propos

injurieux portant atteinte à la dignité et à l'honneur d'un officiel».

Le cas de Zelfani en voie
de règlement

Dans un autre registre, le cas du nouvel entraîneur de la JS Kabylie, le Franco-Tunisien Yamen Zelfani devrait connaître son épilogue «sous peu». En effet, le technicien de la formation du Djurdjura a présenté une nouvelle preuve attestant qu'il était bel et bien inscrit au stage organisé en septembre 2019 par la Fédération tunisienne de football pour l'obtention d'une licence CAF A. Ledit document ne précise aucunement si Zelfani a passé réellement cet examen, l'a réussi ou a échoué. C'est à la DTN/FAF de demander des «éclaircissements» à son homologue de la FTF avant de pouvoir autoriser l'ancien entraîneur d'Al-Merrikh d'exercer son métier en Algérie.

LIGUE 2 (20^e JOURNÉE)Sur fond
de tension

La 20^e journée de Ligue 2 algérienne de football, programmée pour cet après-midi, se présente sur fond de tension en raison de la menace des clubs de la boycotter «pour faire entendre leur voix».

Cette 20^e journée s'annonce à l'avantage du dauphin WA Tlemcen, qui en cas de victoire dans le grand derby de l'Ouest face à l'ASM Oran, pourrait rejoindre le leader, l'Olympique Médéa, surtout que ce dernier risque de laisser des plumes lors de son déplacement chez le DRB Tadjenanet. Ce derby se déroulera au stade Habib-Bouakeul d'Oran certes, mais la balance pourrait basculer en faveur du WAT, car les données d'avant-match le présentent comme favori pour la victoire, à commencer par la meilleure santé qu'il affiche par rapport aux Asémistes. En effet, si les «Zianides» restent sur une éclatante victoire à domicile contre le DRB Tadjenanet (4-0), l'ASMO, elle, a essuyé une débâcle (6-0) chez l'Amel Bou-Saâda. Le fait que l'ASMO soit sanctionnée d'un huis clos à l'occasion de ce derby devrait faire encore plus les affaires du WAT. De son côté, l'OM s'attend à être soumise à rude épreuve chez le DRBT, surtout que ce dernier voudra se racheter de sa dernière raclée à Tlemcen. Autres matchs intéressants qui vaudront probablement le détour, le choc des extrêmes JSM Skikda-JSM Béjaïa, entre le 4^e qui reçoit le 13^e, ainsi que AS Khroub-RC Arbaâ pour l'accession. Autre match à se dérouler devant des gradins vides, le duel USM Annaba-MC El-Eulma, en raison du huis clos qui pèse sur le club hôte et qui devrait arranger sensiblement les affaires des Eulmis, car le chaud public du 19-Mai-1956 a souvent contribué aux performances annabes. De son côté, la lanterne rouge USM El-Harrach se verra offrir une belle opportunité d'entamer une sortie de la zone de turbulences, en accueillant un autre club en difficulté, l'OM Arzew (11^e). Un éventuel succès permettrait aux Jaune et Noir de recoller un peu à l'avant-dernier, le MO Béjaïa, surtout que ce dernier accueillera un gros morceau, en l'occurrence le RC Relizane (5^e). Enfin, l'Amel Bou-Saâda, qui s'est donné un gros bol d'air en atomisant l'ASMO (6-0) au cours de la précédente journée, se déplacera chez le MC Saïda, qui lui, reste sur un bon nul chez la JSM Béjaïa (2-2). Un match relativement indécis qui devrait se jouer sur des détails.

Programme

Aujourd'hui (15h)

A Skikda stade du 20-Août-55 :
JSMS-JSM Béjaïa
A Alger stade du 1^{er}-Novembre-54 :
USM El-Harrach-OM Arzew
A Annaba stade du 19-Mai-56 :
USMA-NC El-Eulma (à huis clos)
A El-Khroub stade Abed-Hamdani :
ASK-RC Arbaâ
A Tadjenanet stade Smaïl-Lahoua :
DRBT-O Médéa
A Oran stade Habib-Bouakeul :
ASMO-WA Tlemcen (à huis clos)
A Saïda stade du 13-Avril-58 :
MCS- A Bou-Saâda
A Béjaïa stade de l'UMA :
MOB-RC Relizane.

USM BLIDA

Vers la nomination de Sid-Ali
Bencherchali comme directeur du club

Suite à la démission de Mohamed Berdane du poste de président de l'USM Blida, des actionnaires et autres dirigeants du club ont jugé utile de nommer un directeur pour gérer provisoirement le fonctionnement de l'équipe jusqu'à la fin de saison, avons-nous appris de sources proches de ce club. Pour ce faire, une réunion a été tenue en fin de semaine et c'est ainsi que le nom de Sid-Ali Bencherchali, ex-maire de Blida et ancien président de l'USMB, a été avancé. En attendant sa nomination officielle, tout porte à croire que c'est lui qui aura la lourde tâche de mener à bon port cette équipe qui semble battre de l'aile depuis le départ du coach Sebaâ. Sid-Ali Bencherchali a fait montre, par le passé, de sa bonne gestion de la formation blidéenne qui, grâce à lui, a pu rejoindre en 2017 la Ligue 1. Aura-t-il la même chance cette saison pour permettre aux protégés de Houhou une ascension en Ligue 2 ? C'est de bon augure, disent des inconditionnels qui font confiance à cet ancien président qui a déjà fait ses preuves. Faut-il encore que son officialisation face l'unanimité des tenants du club. En attendant, Blida jouera aujourd'hui un match difficile contre le NRBT à Touggourt.

M. Belarbi

FOOTBALL

LA MENACE DE BOYCOTT DE LA 20^e JOURNÉE A ÉCHOUÉL'épreuve de force
n'aura pas lieu

Une fois n'est pas coutume, les clubs dits professionnels menacent de débrayer pour espérer gagner la bataille contre la «faim». Mercredi, après plusieurs conclaves, des clubs des deux ligues professionnelles, une vingtaine, ont menacé de boycotter les matchs de ce week-end.

La crise financière des clubs qui vivent au-dessus de leurs moyens impacte sérieusement la «régularité» d'une compétition taillée sur mesure pour les «vendeurs à la sauvette». A peine l'accord du rachat par Serport de l'USM Alger validé par le président de la République que les autres associations à caractère commercial reprennent leur bâton de pèlerins et réclament à leur tour des aides de l'Etat-providence. Une démarche contestée par le BF de la FAF réuni jeudi qui a instruit la LFP à faire application de la loi. «Si les clubs ne se présentent pas le jour du match, il y aura défaite sur tapis vert et défalcation de trois points, comme cela avait été le cas avec le forfait de l'USM Alger face au MC Alger en phase aller», a souligné Farouk Belguidoum, membre du BE de la LFP.

La veille, un des représentants des clubs, Mourad Lahlou pour ne pas le nommer, avait tempéré les ardeurs de ses pairs qui cherchaient coûte que coûte à faire monter les enchères en s'exerçant à la grève. «Nous avons été reçus



Photo: DR

par le secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports, il nous a promis que nos revendications seront prises en charge. J'estime que le système de financement des clubs professionnels n'est pas équitable. Les 14 clubs de Ligue 2 m'ont remis leurs licences, pour éviter toute trahison.

Pour la journée de Ligue 1, il n'y aura pas de boycott», avait-il souligné. Une déclaration qui n'était pas du goût de certains de ses pairs qui revendiquaient un boycott pur et dur de la compétition. Une action qui avait fait rallier 14 clubs sur 16 de la Ligue 2 lesquels ont justifié leur démarche par les promesses non tenues par les pouvoirs publics. La réplique «ferme» du bureau fédéral de la FAF, jeudi,

a mis fin aux manœuvres de certains clubs habitués à «monter au front» pour marquer leur territoire et qui, désormais, semblent «lâchés» par leurs souteneurs. C'est en tout cas ce que suppose M. Farouk Belguidoum, également porte-parole de la LFP, qui assure qu'il a reçu des appels de certains présidents de club lui annonçant qu'ils ne suivront pas le mouvement de boycott lancé par des dirigeants de clubs des deux ligues professionnelles. C'est le cas du responsable de la formation d'El-Eulma qui a fait savoir à Belguidoum que son équipe se déplacera aujourd'hui à Annaba pour affronter les Tuniques rouges de Kamel Mouassa. Ce n'est donc plus l'union sacrée entre les différents pôles de la

contestation au sein des deux ligues, ceux-là mêmes qui avaient songé à débrayer à maintes reprises depuis l'entame de cet exercice pour faire pression, d'abord, sur les responsables de la FAF et de la LFP avant de s'essayer à monter au créneau en portant leurs revendications et, allant, leurs menaces aux autorités publiques. Des sorties qui n'ont essuyé que «refus» de la part des instances du football au moment où les pouvoirs publics «géraient» la contestation en faisant des promesses sinon en débloquent quelques subventions insignifiantes pour atténuer la colère des fans de ces clubs. L'épreuve de force est-elle pour autant terminée ?

M. B.

ABDELKRIM MEDAOUAR (PRÉSIDENT DE LA LFP) :

«Persuadé que les clubs vont lever le boycott»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medaouar, s'est dit hier «persuadé» que le boycott de la 20^e journée du championnat de Ligue 2, prévue cet après-midi, et décidé par la majorité des clubs de cette division, sera levé. «Je suis persuadé que les présidents des clubs vont faire preuve de sagesse et revenir à la raison, en disputant cette 20^e journée à sa date initiale. Les dirigeants de ces équipes privilè-

gient avant tout l'intérêt de leurs clubs», a indiqué le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition sur les ondes de la Radio nationale. Réunis mercredi à Alger, 14 clubs sur les 16 de la Ligue 2, soutenus par 7 clubs de Ligue 1, ont décidé de boycotter la 20^e journée, en raison de la crise financière que traverse la majorité des équipes depuis le début de la saison. En guise de réaction à cette action, la LFP et le Bureau fédéral de la

Fédération algérienne de football (FAF) ont rejeté l'idée de reporter cette 20^e journée, refusant de cautionner la démarche entreprise par les pensionnaires de Ligue 2. «Si les clubs persistent à boycotter la journée de samedi, le règlement pour ce cas de figure sera appliqué à la lettre», a ajouté Medaouar. En cas de forfait, les clubs seront sanctionnés d'une défaite sur tapis vert et défalcation de trois points. Pour prouver leur bonne foi de boycot-

ter la journée de ce samedi, les présidents et représentants de clubs de Ligue 2 ont remis leurs licences à Mourad Lahlou (NA Hussein-Dey/Ligue 1). «La Ligue a envoyé des documents comportant la photo du joueur, son nom et prénom pour faire office de licence le jour du match, c'est un document officiel qui remplace les licences originales qui sont en possession de Lahlou, dont je ne comprends pas la position», a-t-il conclu.

ÉCHEC DES CLUBS ALGÉRIENS DANS LES COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Medaouar promet un «débat»

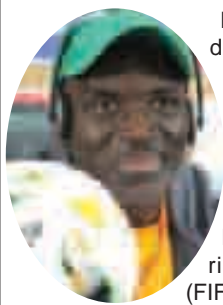
L'échec essuyé cette saison par les clubs algériens, engagés dans les deux compétitions africaines interclubs de football : Ligue des champions et Coupe de la Confédération (CAF), sera bientôt le sujet d'un débat prévu «dans un délai d'une semaine à dix jours», a annoncé le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medaouar. «Au cours de ce débat, il sera question d'analyser et connaître les causes qui ont empêché nos clubs à s'affirmer sur le plan continental cette saison. Ce rendez-vous verra la présence bien

évidemment des clubs en question, en plus de ceux qui comptent une expérience africaine. Entraîneurs, joueurs, et même des journalistes vont intervenir sur ce sujet», a-t-il indiqué sur les ondes de la radio nationale. Engagées en Ligue des champions, l'USM Alger et la JS Kabylie ont été éliminées en phase de poules, idem pour le Paradou AC, qui a quitté la Coupe de la Confédération en phase de poules, pour la première participation africaine de son histoire. En revanche, le CR Belouizdad, actuel leader de Ligue 1, s'est fait éliminer dès

les 16^{es} de finale de la Coupe de la Confédération. «La participation algérienne n'a pas été à la hauteur. Nous devons chercher les causes et fixer les démarches à suivre pour éviter ce genre d'échec à l'avenir. Il y avait eu par le passé des clubs, à l'image de l'ASO Chlef et du MC El-Eulma, qui avaient disputé la phase de poules de la Ligue des champions, avant de connaître la désillusion par leur relégation en Ligue 2. On ne peut plus attendre cinq ans pour voir un club algérien atteindre une finale d'une épreuve africaine», a-t-il conclu.

CÔTE D'IVOIRE

Limogeage du sélectionneur national, Ibrahim Kamara



Le sélectionneur de l'équipe nationale de football de Côte d'Ivoire, l'Ivoirien Ibrahim Kamara, a été limogé, a annoncé jeudi la Fédération ivoirienne de football (FIF). «A la demande du comité exécutif, le président de la Fédération ivoirienne de football (FIF), Augustin Sidy Diallo, a rencontré ce jeudi le sélectionneur national Ibrahim Kamara», souligne un communiqué transmis à l'AFP. «A l'issue d'échanges courtois, les deux parties ont décidé d'un commun accord de mettre un terme à leur collaboration, à compter de ce jour», poursuit le texte, sans plus de précision. Kamara est arrivé la tête des Eléphants (le surnom de l'équipe nationale sénior), le 30 juin 2018, en remplacement du Belge Marc Wilmots. Il a conduit la sélection jusqu'en quart de finale de la dernière CAN-2019 au Caire.

CYCLISME

L'AG ordinaire de la FAC aujourd'hui

La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) tiendra, aujourd'hui, samedi 22 février, son assemblée générale ordinaire (AGO) au complexe sportif Ghermoul, à Alger. Le président de la FAC, qui présentera les bilans moral et financier, devra honorer, à cette occasion Sebti Benzine et Mohamed Mir, deux grandes figures du cyclisme national des années 1980. Deux géants de leur époque, qui avaient fait les beaux jours de notre cyclisme en participant avec brio aux Jeux olympiques de Séoul en 1988. La FAC rappelle, par ailleurs, que le cyclisme algérien, pour la première fois, fait qualifier trois cyclistes aux Jeux olympiques de Tokyo, faisant d'elle l'une des meilleures fédérations nationales en ce sens.

Ah. A.

ATHLÉTISME : SEMI-MARATHON

DE RAS AL KHAIMAH
(EMIRATS ARABES UNIS)

L'Éthiopienne Ababel Yeshaneh améliore le record du monde

L'Éthiopienne Ababel Yeshaneh (28 ans) a amélioré le record du monde du semi-marathon en 1 h 4 min 31 sec, performance réalisée hier à Ras Al Khaïmah (Emirats arabes unis). Yeshaneh, qui abaisse son meilleur temps personnel de plus d'une minute (1:05:46), a été 20 secondes plus rapide que la précédente meilleure marque mondiale, établie le 22 octobre 2017 à Valence par la Kényane Joyciline Jepkosgei (1:04:51). A Ras Al Khaïmah, l'Éthiopienne a devancé la détentrice du record du monde du marathon, la Kényane Brigid Kosgei, de 18 secondes (1:04:49). «Je n'imaginais pas réaliser ce temps. J'ai réalisé le record du monde», s'est réjouie Yeshaneh après sa course.

BOXE

TOURNOI PRÉOLYMPIQUE (ZONE AFRIQUE)

Élimination de l'Algérienne Sara Kali en 8^{es} de finale

L'Algérienne Sara Kali a été éliminée aux points, hier, lors des huitièmes de finale de la catégorie des 69 kg du tournoi qualificatif (messieurs et dames), zone Afrique, pour les Jeux Olympiques de Tokyo-2020, qui a débuté jeudi à Dakar (Sénégal), et se poursuivra jusqu'au 29 février, avec la participation de 33 boxeurs, dont 22 hommes et 11 femmes.

Malgré un bon combat, Kali a perdu face à Sedja Sanogo (Côte d'Ivoire), sur le score écriqué de (2-1). En quarts de finale, l'Ivoirienne Sanogo affrontera, lundi la Mozambicaine Panguana Helena, exemptée du premier tour. Hier soir, Yahia Abdelli (63 kg) défiait le Sénégalais Matar Sambou, en 16^{es}, de finale. Une qualification lui permettra d'affronter, dimanche en 8^{es} de finale, le Botswanaïse Seitshiro Kabo Collen (exempté du tour précédent). Au cours de la même soirée (vendredi), sa compatriote Fatma-Zohra Senouci en décou-



Photo: DR

dra avec Rasdarinoro Marie (Madagascar), en 8^{es} de finale des 57kg. En cas de qualification, l'Algérienne retrouvera la Botswanaïse Kenosi Sadie (exemptée de tour précédent), le 24 février en 1/4 de finale. Pour

sa part, Mohamed Flissi, exempté des 16^{es} de finale de la catégorie des 52 kg, affrontera dimanche en 8^{es} de finale, le Congolais Doudou Ilunga Kabange, vainqueur aux points face à Andrianarivelo Marco

(Madagascar), jeudi soir, lors des 16^{es} de finale. Vingt et un participant aux éliminatoires de la catégorie. Flissi connaît bien son adversaire, le Congolais pour l'avoir battu, en septembre dernier, aux Mondiaux-2019 à Ekaterinbourg en Russie, sur le score de 5-0. En cas de qualification, Mohamed Flissi croisera les gants contre le vainqueur de l'autre 8^e de finale entre Thomas Nestor Mekondj (Namibie) et l'Angolais Kembo Miguel, tous deux exemptés du tour précédent. Dans la catégorie des 75 kg, l'Algérien Nemouchi Younès, exempté du 1^{er} tour, en découdra, dimanche aux 8^{es} de finale contre l'Angolais Edwaro-Zola Daniel, tombeur du Sénégalais Ndiaye Pape Mamadou, aux points, jeudi en soirée. En cas de succès, Nemouchi aura sur sa route en quarts de finale, le vainqueur du combat entre Badjie Foday Bangura (Gambie) et Jean-Luc David Rosalba (Maurice).

Programme des pugilistes algériens

Messieurs

Hier

63 kg (16^{es} de finale) : Yahia Abdelli - Matar Sambou (Sénégal)

Lundi 24 février

57kg (8^{es} de finale) : Oussama Mordjane - Vainqueur Kaji Boniphase (Tanzanie)/Gomez Pedro Manuel (Angola).

69 kg (8^{es} de finale) : Chamseddine Kramou - Vainqueur Lartey Jessi (Ghana)/Aboubacar Mohamed (Comores)

Mardi 25 février

81kg (1/4 de finale) : Mohamed Houmri - Vainqueur Cuca Pedro Mafisi (Angola)/Male Joshua Arthur (Ouganda) 91kg (1/4 de finale) : Abdelhafid Benchebla - Vainqueur Barry Ibrahim Sory (Guinée)/Akankolim David Bawah (Ghana) +91 kg (1/4 de finale) :

Chouaïb Bouloudinats- Vainqueur Anani Kutsuke (Ghana)/Mhando Haruna Swanga (Tanzanie).

Dames

Hier

57 kg (8^{es} de finale) : Fatma-Zohra Senouci - Rasdrinoro Marie Madeleine (Madagascar)

Dimanche 23 février

60 kg : (8^{es} de finale) : Imène Khelif - Among Rebecca (Ouganda)

Lundi 24 février

75 kg (1/4 de finale) : Ichrak Chaïb - Mwika Marie-Joel (Congo)

Mardi 25 février

51kg (1/4 de finale) : Romaïssa Boualem - Vainqueur Amel Chebbi (Tunisie)/Moooukanele Bokamoso (Botswana).

BASKET-BALL

Kamal Hammoutène obtient le grade d'arbitre instructeur Fiba

Kamal Hammoutène, ancien arbitre international, membre fédéral et président de la commission d'arbitrage et de la formation ainsi que de la commission 3X3 à la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), a obtenu le grade d'arbitre instructeur international, après avoir passé avec succès le stage africain du Programme des instructeurs arbitres de la Fiba (FRIP-2019) en novembre dernier à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Durant quatre jours, les 21 participants de différentes régions du continent ont passé sept tests en relation avec la discipline et l'arbitrage (techniques d'apprentissage, des connaissances plus larges du basket-ball et de l'arbitrage et les nouvelles règles Fiba) que 11 candidats, dont le représentant algérien, ont réussi. «Sincèrement, ça a été très dur. Nous avons effectué sept tests à Abidjan. Le seul handicap, pour moi, c'était l'anglais, mais El Hamdoullah, j'ai réussi ce stage», nous dira Kamal Hammoutène, également président de la Ligue de wilaya de basket-ball de Tizi-Ouzou. Sa mission, faire des formations

dans le domaine de l'arbitrage en Algérie, mais également au niveau africain, selon les missions de la Fiba. «Notre mission consiste d'abord à former des candidats algériens puis africains. Aujourd'hui, je suis l'unique instructeur Fiba à dispenser les formations, notamment sur les nouvelles dispositions Fiba. C'est à dire que je suis le seul interlocuteur avec la Fiba pour ce qui est de la formation des arbitres internationaux et nationaux», détaille le membre du BF de la FABB.

Réunion de la commission du basket 3X3

Après sa relance, la commission du basket 3X3, que préside Kamal Hammoutène, a tenu sa première réunion mardi au siège de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB) avec la participation des directeurs techniques des ligues de région (DTR), hormis celui de Constantine, pour mettre au point le plan de travail pour l'organisation des tournois régionaux. «Nous avons tenu une réunion avec les DTR de régions au cours de laquelle nous leur

avons expliqué et orienté de la manière de s'inscrire sur la plateforme Fiba et comment organiser des tournois. A la fin, tout le monde était favorable à l'organisation des tournois régionaux qui seront couronnés avec un tournoi national», nous explique M. Hammoutène. La relance du

basket 3X3 intervient en prévision des Jeux méditerranéens d'Oran 2021. Cette commission, que préside Hammoutène, est composée de plusieurs techniciens dont Abdelkader Chebab, Fateh Ghaïb, Abderahmane Ziad et Mohamed Benlaghouini.

Ahmed A.

EN STAGE À RABAT

Victoire et défaite en amical au Cinq national devant le Maroc

La sélection algérienne de basket-ball, séniors messieurs, qui prépare les éliminatoires de l'Afrobasket-2021, prévues en novembre, a effectué un stage de cinq jours à Rabat durant lequel elle a disputé deux rencontres amicales face à son homologue marocaine. Les camarades de Halim Kaouane ont remporté la première manche, mardi, avec trois points d'écart (68-65) tandis qu'ils ont été battus, jeudi soir, 74-67. Deux rencontres qui permettent au sélectionneur national Bilal Faïd d'avoir une meilleure idée sur chacun de ses éléments en attendant une fenêtre Fiba pour faire appel aux professionnels notamment Mohamed Harrat. Sur les conditions du déroulement du stage (17-22 février), Bilal Faïd s'est dit satisfait en soulignant que ces deux matchs amicaux constituent une bonne occasion de se préparer pour les prochaines échéances. Les deux rencontres, pour rappel, se sont déroulées soir à la salle Ibn-Rochd à Rabat. Versée dans le groupe D des éliminatoires de l'Afrobasket-2021, l'Algérie évoluera aux côtés du Nigeria, du Mali et du Rwanda. Les rencontres du groupe D sont prévues lors de la fenêtre qualificative de novembre 2020.

Ah. A.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

Son nom →									Son pays →										Son univers
Son prénom ↓				Détérioré						Mer →									
				Endormi						Mauvais film →									
				Pronom						Saint									
				Existence						Angles									
				Confuse						Dans la cité									
				Baudet						Infinitif									
				Tellure						Diplôme									
				Région de France						Calcium									Calife
				Sensé						Opinion									Os
				Oiseau →						Tellure									Station
										Agir →									Drame →
Lisière →																			
Ultime ↓																			
Son statut →																			



ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de dix éditeurs français.

Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois.

Définition du mot restant =

«Auteur français»

H	T	N	O	M	E	S	S	U	O	R	A
E	S	P	E	R	O	G	A	R	N	I	L
R	A	A	G	L	E	H	C	I	M	E	D
L	M	L						N	R	R	
A	D	L						I	F	A	
N	R	I						B	R	I	
T	A	M						L	E	L	
P	L	O						N	H	A	C
I	U	E	S	E	L	E	T	T	N	E	U
L	F	L	A	M	M	A	R	I	O	S	J

- | | | |
|---------------|--------------|--------------|
| 1- PLON | 5- ALBIN | 8- GARNIER |
| 2- HACHETTE | MICHEL | FRÈRES |
| 3- LE SEUIL | 6- GALLIMARD | 9- JULLIARD |
| 4- FLAMMARION | 7- MASPERO | 10- LAROUSSE |

MOT RESTANT = MONTEFLANT

FAITES LE TRI

Etablissez les bonnes relations
Exemple : A7

N	Station thermale	N	Wilaya	TRI
A	HAMMAM RIGHA	1	SKIKDA	A7
B	HAMMAM BOUHADJAR	2	BÉJAÏA	
C	HAMMAM SIDI YAHIA	3	MILA	
D	HAMMAM TASSA	4	TLEMCCEN	
E	HAMMAM KSENA	5	GUELMA	
F	HAMMAM SALIHINE	6	BISKRA	
G	HAMMAM DEBAGH	7	AÏN DEFLA	
H	HAMMAM BOUGHRARA	8	AÏN TÉMOUCHENT	
I	HAMMAM TOUAMA	9	SOUK AHRAS	
J	HAMMAM EL BARAKA	10	BOUIRA	

SOLUTION : A7 - B8 - C2 - D9 - E10 - F1 - G5 - H4 - I3 - J6

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

INDELEBILES-RAND
NOIR-PUNIR-TER-J
SUT-CU-NE-FATALE
OS-VARIE-SOI-B-B
U-AIRES-RUISSELE
COMETE-POIRES-OL
IR-NE-GOUTES-RIO
AGIT-PORTER-LE-U
NIL-FAUTES-BANDA
TE-MANTES-MANIOC
S-PETITE-PERCE-H
-AIT-EE-VOTRES--
AVATAR-CARRES-BR

SO-RR-CARTES-POE
VRAE-ROSIER-RAND
ITS-HELICE-CONNU
TE-RI-LEE-PILE-C
A-BELIER-COTES-T
COLMATE-VOLES-RI
LUEURS-FINIR-NEO
UT-EE-TIRER-PA-N
BRIS-SAGES-TRIS-
-EL-DUREE-LION-S
BE-PERIR-VIES-NA
O-LEVER-BIEN-SOI
USITES-NOCE-LE-G
RU-IN-AUNE-MILAN
GESTUELLE-TRESSE

MOTS FLÉCHÉS

-NORAGNAWA-PREND
BARI-OUI-AVANCAI
EGO-PULLS-RI-U-W
CE-MERLE-CARESSA
H-HORDE-TRIER-AN
AVANCE----ES-CLE
RAIDE-----S-MAI-
-LEE-B-----LISSE
TES-SOUTE-VASE-S
ET-BERNA-DIME-AS
N-FARDE-GALE-BIO
TRACEE-NAGE-SA-R
EU-LI-MENU-BACLE
ZAFANATEDEBECHAR

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Bel app. F4 aménage, 119 m2, immeuble bien entretenu, fermé à clef et code, bon voisinage, au Sacré-Coeur, Alger. Tél.: 0542 82 36 21

GR-K

Particulier vend F3 très bien situé, 88 m2, sur boulevard, près des commerces + école, pharmacie, livret foncier + acte, M'douha, Tizi-Ouzou, prix : 980 millions. Tél.: 0662 06 53 70

F108272/B13

Pro. immob. vend sur plan des appts types F2, F3, F4 en cours de réalisation, assurance fonds garantie, à Douaouda-Ville, vue sur mer, accès facile autoroute Alger/Zéralda, possibilité crédit bancaire, paiement par tranche, acte, ascenseur, parking clôturé. - 0771 18 77 55 - 0772 18 05 02 - 0661 84 01 41 F147839

VILLAS

Vds villa à Dar-Diaf, Chéraga, bâti 120/300 m2. - 0550 40 12 58 F62/B1

PROSPECTIONS

Agence cherche pour étranger apprt, villa, locaux. - 021 60 90 87 F147907

Agence cherche pour étranger apprt, villa, locaux. - 021 54 76 50 F147907

DEMANDES D'EMPLOI

Urgent. Père de famille sans ressources cherche emploi comme chauffeur, livreur, agent de sécurité, etc, Alger et env. Tél.: 0549 55 24 14

H., comptable diplômé + exp., cherche emploi hôtellerie, avec hébergement. Tél.: 0772 92 22 85 F147934

Dame garde malade à domicile ou établissements hospitaliers à temps partiel. Axe Alger-Centre / Bab-El-Oued / Hammamet / Aïn-Benian. - Tél.: 0558 49 41 30

JH cherche travail comme aide-cuisinier, polyvalent, homme de ménage, gardiennage. Tél.: 0777 77 19 63 - 0673 79 67 80

H., chef cuisinier qualifié, cherche emploi. - 0778 369 404 F147928

H., comptable diplômé, longue expérience, cherche emploi. Tél.: 0540 44 95 76 F147918

ANNIVERSAIRE

Le 22/02/2020,
Ma petite-fille
Melissa
Boucherit
fête son 9^e anniversaire.



En cette heureuse occasion, ta grand-mère paternelle te souhaite un joyeux anniversaire et une longue vie pleine de bonheur.

Mama Aziza
qui t'aime beaucoup

FN° 147935

PENSÉE pour M. Bouzidi Ferhat

parti le 22 février 2019

Papa, une année passée sans toi mais dans nos cœurs et dans nos têtes, tu es toujours présent. T'as su immortaliser tout ce que nous avons vécu avec toi car tu le faisais avec amour. Ton sourire d'aimant, ta voix chaleureuse, tes mains tendres sont gravés dans nos mémoires. Nous t'avons beaucoup pleuré et nous te pleurons toujours mais nous avançons pour que tu sois tranquille là où tu es et que tu resteras toujours fier de nous. Nous demandons à tous ceux qui ont connu et aimé notre père Bouzidi Ferhat de prier pour lui pour que Dieu l'accueille en Son Vaste Paradis et pour que nous puissions supporter son départ.



إنا لله وإنا إليه راجعون

Ta femme et tes enfants

FN° 147936/B1

SOIR AUTO

Vds Kia Cerato, diesel, 2019, peu roulé. Tél.: 0555 96 06 89

NS

NECROLOGIE

PENSÉES

Le 14 février 2015, à l'âge de 92 ans, nous quittait pour un monde meilleur
M^{me} AIT OUAHIOUNE
née OUAHIOUNE Sekoura

En ce triste souvenir, nous, ses enfants, ses petits-enfants, et ses brus, demandons à tous ceux et à toutes celles qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Repose en paix. Nous ne t'oublions jamais.

F108276/B13

À LOUER APPARTEMENT HAUT STANDING

Très bel appartement F3 de 120 m², situé au rez-de-jardin d'une petite résidence récente fermée et sécurisée à Oued Romane.

L'appartement entièrement meublé comprend : séjour, salle à manger donnant sur une cour jardin avec piscine privative, 2 grandes chambres avec de grands placards et armoire, cuisine entièrement équipée (lave-linge, lave-vaisselle, frigo, congélateur, hotte...), salle de bain, baignoire et toilettes. Interphone, téléphone et internet (wifi), climatisation centrale avec commande digitale, chauffage central.

Dans la résidence : salle de sport, Hammam, 1 place de parking au sous-sol avec accès direct par ascenseur, espace de jeu pour enfants, gardiennage jour et nuit, groupe électrogène et bêche à eau

Possibilité de visite sur appel téléphonique au n° : **05.59.42.75.56**

NS

SOS Jeune enfant handicapé à 100 % cherche des couches adulte. Contacter le **0541 39 25 77** - Dieu vous le rendra, incha'Allah GRK

SOS Safaâ, handicapée moteur à 100 %, âgée de 18 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches adultes medium (moyennes) + Sonde n° 08 auto-sondage - Merci. Allah vous le rendra. Tél.: 0552 57 05 26

Vends villa 7 pièces toutes commodités.

Aïn Taya.

Quartier résidentiel.

05 52.04.24.90

GR/B/NS

SOS Très urgent : vieille dame malade, nécessiteuse, dans un état de santé précaire, cherche couches adultes médium. Tél.: 0559 807 404

SOS Vieille dame sans ressources demande à toute âme charitable de l'aider pour faire un IRM cervical. - Dieu vous le rendra. - Tél.: 0771 22 91 17 GRK

OFFRES D'EMPLOI

Société privée recrute : - Pharmacienne pour un poste de directrice technique, minimum 5 ans d'expérience. - Commercial(e) avec expérience dans la réglementation des importations, 5 ans d'expérience. Envoyer CV : hairradia5@gmail.com NS-NB

Entreprise de catering implantée à Alger recrute un responsable HSE. Envoyer CV à l'adresse mail suivante : rostomia.recrutement@gmail.com NS-NB

Restaurant cherche cuisinier, aide-cuisinier, serveur qualifié, Alger-Centre, avec hébergement. - Tél.: 0699 66 80 42 - 0781 62 09 00 NS-NB

SARL Complexe Djurdjura recrute : Chauffeur commercial pour distribution produits alimentaires - Permis de conduire avec expérience mini. 5 ans + Distribution - Profil commercial avec niveau études secondaires. - Résident willaya Tizi-Ouzou. - Lieu de travail : Fréha. - Veuillez faxez CV détaillé au 023 92 71 91 ou téléphonez au 0770 50 89 50 F108274/B13

SOS Jeune enfant cherche couches 3e âges. Tél.: 0555 16 36 02
SOS Allah vous le rendra.

AVIS DIVERS

SI VOUS VOULEZ RÉGALER VOS INVITÉS EN TOUTES OCCASIONS. - POUR DES REPAS SAVOUREUX - FAITES APPEL À UNE DAME AU : 0550 35 17 42 GR/NB-NS

Vends lot de rail H/B avec roulettes pour armoire portes coulissantes. Tél.: 0661 53 36 60 - 0560 97 83 94 GR-BD

Vends caisses et étagères spéciales pour supérette. Tél.: 0661 53 36 60 - 0560 97 83 94 GR-BD

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 GR/NB-NS

Artisan en bâtiment, fondation béton, brique, crépissage, faïence, dalle-de-sol, clé en main, devis gratuit. Tél.: 0557 10 41 50 F147932/B1

CYLKA - Soins à domicile

Forte de 15 ans d'expérience dans le domaine, notre entreprise met à votre disposition des garde-malades expérimentés et qui s'adaptent à vos attentes. A domicile couchantes et journalières.

Consultation médicale, kinésithérapeutes et aspiration des glaires, sous surveillance (scopie), soins infirmiers. Prise en charge totale du malade.

Appelez-nous : 0550 40 14 14 / 023 29 88 55

GR/NB-NS



Edité par la SARL
LE SOIR
D'ALGÉRIE
SIÈGE :
Direction-Rédaction :
Fax : 021 67.06.76
Administration :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar -
Place du
1^{er} -Mai - Alger -
Tél. : 021 67.06.58 -
021 67.06.51
Comptes Bancaires :
CPA : Agence hassiba Ben

Bouali
N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G» Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N°14653.59
Registre du commerce :
RC N°0013739.B.00
Membres fondateurs :
Maamar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUSSI
Mohamed BEDERINA

Directeur de la publication :
Nacer Belhadjoudja

Directeur de la RÉDACTION :
Badreddine Manaâ

GÉRANT :
Ammar Kaboub
P.A.O. : «Le Soir»
PUBLICITÉ
Le Soir : siège - Fax : 021 67.06.75

ANNABA
19, rue du CNRA
(Cours de la Révolution)
Tél./Fax :
038 45 00 96
Téléphone :
038 45 00 89

BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd,
Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 -
Tél. : 025 40.20.20

CONSTANTINE
9, rue Bouderbala (ex-rue petit),
Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22

ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95

TIZI-OUZOU
Bt Bleu,cage C
(à côté de la CNEP) 2e étage, gauche
Tél./Fax :
026 12 87 04
Tél. : 026 12 87 01

TLEMCEN
Cité R'hiba
Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61

Fax : 043 27.30.82

BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi
(rue Piétonnière), Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034.16.61.20
Fax : 034.16.61.90

SÉTIF
Tél. : 00 213 36.821.111

IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est :
S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran
DIFFUSION
Est : Sodi-Presse
Centre : Le Soir
Ouest : MPS
Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :
«Il (son journal, ndr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploiters du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

STRESS



Le stress fait partie de la vie moderne. Il n'est pas totalement négatif : un stress canalisé nous aide à aller de l'avant, à renforcer nos motivations.

Une alimentation riche en magnésium, vitamines B1, B2, B3, B6, B9, en zinc, en cuivre et fruits peut nous aider à mieux gérer un stress vécu de manière négative.

La natation, une arme anti-diabète

La natation, pratiquée de façon modérée et avec régularité, est excellente pour prévenir les maladies chroniques comme le diabète.



Si le diabète est déclaré, l'activité physique garde tout son intérêt : elle facilite le contrôle de la maladie, au point que les diabétologues considèrent désormais qu'elle fait partie intégrante du traitement, au même titre que le régime alimentaire.

Explication. Le sport facilite le travail de l'insuline, chargée de réguler le taux de sucre dans le sang. Or le diabète de type 2 (le plus fréquent) est justement dû à une insuline inefficace : l'ordre de faire entrer le sucre du sang dans les cellules reste sans effet.

Les limites. Les activités demandant un effort intense ou irrégulier (tennis, football...) sont à éviter : elles sont source de malaise par hypoglycémie — c'est-à-dire de chute brutale du taux de sucre dans le sang — s'il faut répondre brutalement à une trop forte demande en énergie de la part des muscles.

Et aussi. Tous les sports d'endurance (marche rapide, course à un rythme tranquille, vélo sur terrain plat, course à pied à petites foulées et à un rythme tranquille. Ces activités sont d'autant plus intéressantes qu'elles améliorent aussi le souffle.

BEAUTÉ

Masques de beauté naturels



Photos : DR

Masque dépuratif
Vingt-cinq grammes de levure et un fond de verre d'eau pour la délayer. Laissez-la gonfler pendant trente minutes dans un endroit chaud.

Lorsqu'elle est gonflée, ajoutez une cuillerée de miel liquide, une cuillerée d'argile verte et un demi-yaourt nature. Bien mélanger le tout et l'appliquer avec les doigts. Laissez en place huit à dix minutes, rincez à l'eau tiède et tamponnez votre visage avec de l'eau de rose pour resserrer les pores.

Masque pour blanchir la peau
Écrasez bien quelques rondelles de

concombre (débarrassées de leur peau) et mélangez avec du lait frais en formant une purée que vous appliquerez sur le visage pendant vingt minutes.

Masque pour affiner le grain de peau
Appliquez sur le visage un peu de très bon miel liquide, additionné de quelques gouttes de jus de citron. Gardez pendant vingt minutes et enlevez à l'eau tiède (pour toutes les peaux).

Masque détergent
Mélangez un jaune d'œuf bien frais avec une cuillerée à soupe d'huile d'olive et quelques gouttes de jus de citron. Appliquez sur le visage et gardez

pendant vingt minutes au moins. Ôtez avec de l'eau tiède et terminez en tamponnant avec de l'eau de rose.

Masque pour resserrer les pores
Mélangez un sachet de levure à pâtisserie avec un jaune d'œuf frais et une cuillerée d'huile d'olive. Étendez la pâte onctueuse ainsi obtenue et gardez pendant vingt-cinq minutes. Enlevez à l'eau tiède (pour les peaux sèches principalement).

Masque reposant et tonifiant
Faites une pâte en mélangeant bien deux grosses cuillerées de levure de bière avec un peu d'eau de rose.

Tarte aux poires

Pâte sucrée : 250 g de farine, 125 g de beurre, 40 g de sucre, 1 sachet de sucre vanillé, 5 cl de lait, sel. **Sirop :** 80 cl d'eau (40 cl d'eau bouillante, 40 cl d'eau froide), 300 g de sucre vanillé, jus d'un petit citron et son zeste, 6 à 7 petites poires. **Crème :** 2/3 tasse de crème entière, 4 œufs, 4 c. à s. de farine (ou maïzena), 4 c. à s. de sucre, 1 tasse de sirop de poires



Préparez la pâte : Mettez la farine avec le beurre coupé en dés dans une jatte et sablez le mélange entre les mains. Ajoutez le sucre, le sachet de sucre vanillé et la pincée de sel, mélangez puis versez tout doucement, en malaxant, le lait. Travaillez la pâte, roulez-la en boule et laissez reposer au frais pendant 30 minutes. Étalez la pâte et garnissez un moule à charnière (à bords hauts, type moule à manqué) de 25 cm de diamètre, chemisé de papier sulfurisé. Piquez le fond avec une fourchette et réservez au frais.

Les poires pochées : Portez l'eau et le sucre à frémissement dans une casserole assez large et à fond épais. Ajoutez le zeste et le jus du citron, ainsi que la vanille. Pelez les poires en prenant soin de conserver la queue. Les plonger dans le sirop. Portez à ébullition et laissez cuire 12 à 15

minutes jusqu'à ce que les poires soient tendres. Laissez refroidir dans le sirop 30 minutes. Faites précuire le fond de tarte sablée dans un four chauffé à 175°C.

La garniture : Mélangez la farine ou la maïzena et le sucre dans un bol et incorporez-y le sirop petit à petit. Ajoutez en fouettant les œufs et la crème. Placez les poires pochées sur le fond de tarte sablée et versez la crème autour. Faites cuire environ 30 minutes à 175-180 °C. Laissez tiédir avant de napper de confiture d'abricots. Mettez au frais minimum 1h avant dégustation.

Trucs et astuces

Pour éviter aux vêtements de déteindre

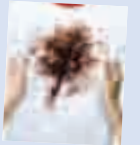
Vous avez un vêtement qui risque de déteindre ? Mettez du vinaigre blanc, ça fixe les couleurs.

Stopper la mousse

Il arrive trop souvent que lorsqu'on fait la vaisselle, l'éponge sur laquelle on met le produit vaisselle se met à mousser et impossible de la rincer sans utiliser des litres d'eau. Il suffit de frotter l'éponge imbibée de produit vaisselle avec du savon (n'importe lequel) et de la malaxer quelques secondes, puis la rincer. Résultat garanti.

Taches de graisse sur les vêtements

Pour enlever une tache de graisse qui date sur un vêtement, versez dessus du liquide vaisselle, laissez quelques minutes et lavez au lave-linge après avoir rincé un peu à l'eau.



Désodoriser une planche à découper

Pour désodoriser une planche à découper, frottez-la avec une moitié de citron. Pour les odeurs persistantes, trempez-la durant une heure dans un bain de vinaigre blanc. Rincez-la à l'eau claire et laissez-la sécher.

QUESTION

Doit-on vraiment se forcer à prendre un petit-déjeuner ?

Le petit-déjeuner est désormais un repas sacralisé : n'est-il pas le « repas le plus important de la journée », celui qui vous confère l'énergie nécessaire à vos activités ?



Qui plus est tout aliment consommé lors du petit-déj' ne saurait faire grossir puisqu'il servira de carburant à vos activités. Et à chacun d'absorber

religieusement son jus d'orange, ses corn-flakes ou café au lait et sa tranche de pain beurré. Mais à quoi bon prendre un copieux petit-déjeuner si l'on a trop mangé

la veille au soir et que l'on n'a pas faim ? A quoi rime un petit-déj' avalé dans la précipitation et sans le moindre appétit ? Sachons être à l'écoute de nous-mêmes : ce que l'on mange en se forçant est inutile et reste sur l'estomac. Si l'on n'a pas faim au saut du lit, attendons d'avoir de l'appétit et savourons un en-cas dans la matinée.

Tartines libanaises

100 g de pois chiches cuits, 4 tranches de pain complet, 1 cuillerée de jus de citron, 1 cuillerée d'huile d'olive, 1 gousse d'ail, paprika, sel, poivre
Mixez les pois chiches avec le citron. Ajoutez à cette purée, l'huile et l'ail écrasé. Salez, poivrez, saupoudrez d'un peu de paprika. Faites griller les tranches de pain. Disposez la préparation dessus et dégustez.



Résonances autour d'une année de contestations

Au soir de la première marche, la cohorte prétorienne ne s'affola guère.

A l'image de son généralissime qui prit la parole le lendemain et qualifia avec dédain l'agitation en l'imputant à une manipulation venue de l'opposition au cinquième mandat et qui ne rassura qu'à moitié les gens du palais qui ne crurent pas tout à fait à la thèse de ce vieil officier. D'ailleurs, certains d'entre eux n'en menèrent pas large et qualifièrent déjà de chienlit le chaos qui venait d'embraser le pays. Deux semaines plus tard, de nouvelles révélations obligèrent l'ensemble des caciques du système à rebattre les cartes au sujet de leur propre cohabitation. C'est ainsi que se déclencha un conflit larvé entre eux tout en surveillant l'évolution de cette révolte de la plèbe. Au fond d'eux-mêmes, ils espéraient, en effet, avoir à l'usage cette « mascarade » populiste que la science de la fameuse « gestion démocratique des foules » dispersera dans un premier temps puis dissipera par la menace des arrestations. Or, ce fut justement le seul pari qu'ils n'auraient pas dû prendre. Et pour cause, une année plus tard, le duel système-peuple en est à ce jour à son 53e round dont chacun d'eux est compté à l'avantage de la rue. Tant pis donc pour tous les experts en prospective politique qui décrétèrent la mort du Hirak dès la clôture du scrutin surréaliste qui accoucha, le 12 décembre, d'une succession à laquelle il manquait clairement la légitimité qui aurait permis de certifier, par la bonne arithmétique, la vanité de cette révolte. Ces analystes à l'objectivité douteuse ne furent pas les seuls à subir quelques semaines plus tard un aussi cinglant démenti. Dans la foulée de leur excès de triomphalisme, ils mobilisèrent, justement, certaines plumes chagrines qui, à leur tour,

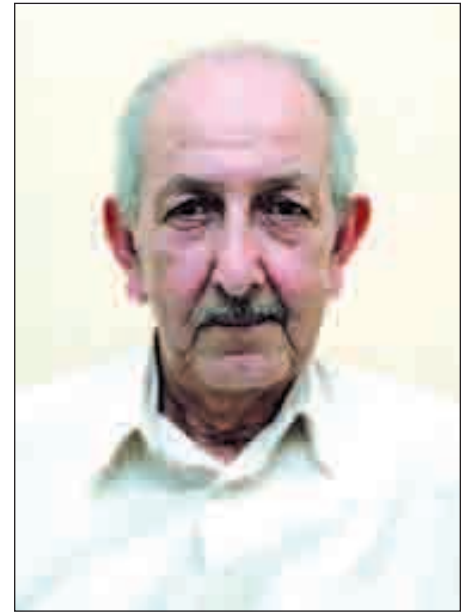
enterrèrent avec ironie l'existence « dérisoire » d'un « semblant de révolution qui n'a abouti à rien » (sic), si ce n'est à « une lamentable débâcle », soulignèrent-ils en guise de diagnostic. Sauf que cette ridicule impatience à vouloir décrire un échec là où s'observe sans trucage la même résistance a fini par sonner le glas de leur rectitude professionnelle. Alors qu'il eût fallu respecter un minimum de recul vis-à-vis de l'événement, l'on préféra voler au secours d'un faux succès électoral dont le bénéficiaire en personne refuse à ce jour de discréditer la contribution du Hirak dans ce qui devra nécessairement changer dans le futur. Et c'est toujours à cette personnalité qu'a été attribué l'aveu mettant en exergue le mérite de ce mouvement qui a été le seul à crever le plafond de verre du système grâce à une mobilisation populaire sans précédent historique.

C'est que le jour d'après le vote, il n'eut pas de reflux des manifestations, bien au contraire, des marées humaines investirent les places centrales de la capitale au moment où les principaux boulevards de Constantine, Oran, Annaba et tant d'autres villes du pays accueillèrent de gigantesques défilés résonnant de la même contestation et ignorant superbement la promotion factice de la nouvelle direction du pays. C'était là le véritable signe indiquant le fameux tournant décisif autour duquel se croisait le duel destiné à trancher la question de légitimité. Il est vrai que l'arbitrage des urnes ne signifie, chez nous, que la légalisation du fait accompli, alors que les éléments constitutifs d'une véritable légitimité relèvent d'un étalonnage autre. C'est pourquoi il a suffi de dix vendredis et autant de mardis pour convaincre les observateurs scrupuleux que le mouvement du 22 février était loin d'avoir perdu de ses capacités de mobilisation. Autant rappeler que le Hirak tel qu'en lui-même, lorsqu'il émergea des limbes d'une société

broyant le noir et ne sachant comment faire pour surmonter l'insondable malédiction de ce régime, décida alors d'aller vers l'irréversible : celui qui consistait à occuper la rue. Ce n'est qu'à ce moment-là que surgirent des mots d'ordre de colère et des paroles jamais chantées auparavant lesquelles demeurent à ce jour sonores, amples et rythmées lors de tous les vendredis de ce calendrier politique.

Passant d'une notoriété discutable à la gloire incontestable, l'on comprend qu'il puisse dorénavant intéresser les sphères du pouvoir. Sans doute que les récents indices laissent supposer qu'en haut lieu, l'on ne voit aucun inconvénient à entamer un travail d'approche dans cette direction même si, dans l'immédiat, l'on se contenterait de faire de la communication. A court terme l'on, devine que le Président Tebboune ne serait pas hostile à une sorte de concordat avec le mouvement lequel serait susceptible de devenir un allié précieux. Mais auparavant, le palais devra convaincre en donnant des gages en guise de facilitations pour y parvenir. Parmi celles-ci, il doit y avoir, nécessairement, la libération sans condition des détenus d'opinion et la signature d'un arrêté interdisant les harcèlements systématiques des manifestations. Même à ce stade-là, rien ne dit que ce genre de calcul puisse déboucher sur une véritable trêve dans une première phase et ensuite à une coopération notamment dans le lourd chantier de la refondation de l'État.

L'association du Hirak à cette œuvre se justifie à plus d'un titre tant il est vrai qu'en termes de mobilisation, ce mammouth du 22 février n'a pas d'égal aussi bien vis-à-vis de la classe politique que mêmes des structures discrètes de l'appareil d'État. Précurseur de l'épuration systématique de la classe dirigeante, le Hirak avait signé, sans en avoir mesuré l'exact impact de ce préalable, le



Par Boubakeur Hamidechi
boubakeur.hamidechi@Yahoo.fr

décret fondateur de son identité en tant que courant radical. Et si justement il n'y a plus de doute à ce que la révision constitutionnelle devra nécessairement être accompagnée par le renouvellement total de la classe politique, vers qui le nouveau régime doit-il s'adresser si ce n'est à cette société civile en marche ? Celle qui n'eut de cesse de rappeler sa litanie édictant que « l'on flanque dehors ou en prison, selon la gravité des méfaits, tous ceux qui ont tiré profit du désastre du pays dont le coupable principal n'est autre que le Président déchu ».

Une telle exigence ne rappelle-t-elle pas les chasses aux sorcières puisque le vocable « épuration » est connoté par la frayeur généralisée des règles mafieuses de l'omerta ? C'est pourquoi, il est utile de rappeler que ce mouvement a atteint une telle maturité qu'il est en mesure de devenir une convention républicaine, une force de proposition incontournable et la pépinière d'une nouvelle classe politique.

B. H.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

Djiboulna Chakibou !

Le 22 février décrété journée nationale. Heu... On peut aussi décréter le 12 décembre journée de la...

... magie et de la prestidigitation ?

C'est au moment exact où la Seaal annonce des coupures géantes d'eau dans la capitale pour cause de réparation de fuites tout aussi géantes que le Président Tebboune prévient contre tout risque... d'infiltration du Hirak ! Quel beau timing au pays des retards légendaires. Et quelle belle histoire palpitante si, par exemple, nous apprenions, au lendemain du vendredi de marche et de ce samedi date anniversaire de la révolution du sourire, qu'un vaste réseau de dirigeants étrangers de la Seaal serait derrière les infiltrations des manifs populaires ! Je fantasme, je fantasme, bien évidemment. Je ne fais pas de l'info. Et pour reprendre le reproche formulé par Tebboune qui recevait une deuxième fournée de sages confrères de la Principauté chez lui, à la présidence, « le problème du journalisme dans ce pays, c'est que nous faisons du commentaire avant de donner l'information ». Pas faux ! Et ça s'applique à beaucoup de

choses. À un tas de secteurs. Ainsi, les services de sécurité auraient d'abord dû nous donner l'info, la raison pour laquelle le patron allemand de Ooredoo a été arrêté et mis dans un avion, avant de commenter la qualité du réseau et la difficulté à mettre sous écoute efficace et audible certains numéros ! Mais, et au risque de choquer certains accros à « l'oppositionite aiguë » surtout ceux qui la pratiquent à République avant d'aller s'enfiler un couscous chez Bébère, question de se rappeler comme « il faisait beau de vivre là-bas, hein, dis, tit 'rappelle ! », je note que sous Tebboune, tout ne s'est pas coloré en rose en moins de 100 jours, mais Khelil va y passer ! Oui messieurs et mesdames ! Chakibou le Magnifique est cité dans au moins quatre affaires, et pas que pour des brouilles ! Les mandats internationaux sont, paraît-il, encore tout chauds de leur encre nouvelle, et ça, voyez-vous, ça serait tout de même un brin, un chouia pas très honnête de ne pas le mettre à l'actif de Djidji, notre nouveau raïs. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

